Huitième Législature

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 2020

RAPPORT D'ACTIVITES DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

(PERIODE DU 1ER OCTOBRE 2019 AU 31 MARS 2020)

© Avril 2020

SOMMAIRE

INTODUCTION 3

I - LES ACTIVITES MENEES AU PLAN INTERNE 5

A- LES ACTIVITES PARLEMENTAIRES 5

1- La participation des députés aux travaux 5

2- Le travail législatif 10

3- Le contrôle parlementaire de l'action gouvernementale 16

4- La production des comptes rendus 18

5- Les autres activités du Parlement 19

B. LES ACTIVITES D'ADMINISTRATION ET DE GESTION DU PARLEMENT 20

1- La gestion des ressources humaines et les autres activités techniques 21

2- La gestion des ressources financières, comptable et du matériel 27

II- LES ACTIVITES MENEES AU PLAN EXTERIEUR 37

A- LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE 37

1 - Les activités de coopération 37

2-Les activités des Réseaux, des Groupes Interparlementaires d'Amitié et du Parlement des Jeunes du Bénin 38

B- LES MISSIONS A L'ETRANGER 39

1- Les missions à l'étranger du Président de l'Assemblée nationale 39

2- Les missions des autres députés 39

C- LES AUDIENCES DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE 40

1- Les personnalités reçues 40

2- Les préoccupations exprimées 41
III - DIFFICULTÉS ET PERSPECTIVES 45
A- Difficultés 45
1- Difficultés d'ordre organique 45
2- Difficultés d'ordre social 45
3- Difficultés liées à la bonne gestion des ressources financières .. 46
B- Quelques approches de solutions 46
C - Perspectives 49
CONCLUSION 51
ANNEXES 52

INTODUCTION

Chers collègues,

En exécution des dispositions de l'article 21 de notre Règlement intérieur, j'ai honneur de vous présenter le rapport des activités menées à l'Assemblée nationale dans la période allant du 1er octobre 2019 au 31 mars 2020.

Pour une deuxième fois au cours de la présente mandature, je me fais le précieux devoir de sacrifier à cette exigence.

Comme vous le savez, la huitième législature a pris son envol le 16 mai 2019 et chaque jour qui passe, la conforte dans ses prérogatives constitutionnelles et de promotion de la démocratie dans notre pays.

Depuis mon élection, j'avais déjà mesuré les défis à relever. Ils sont énormes, nombreux et variés. Aussi, exigent-ils de nous, un engagement de tous les instants.

C'est pourquoi, le Bureau et moi-même, appuyés par la Conférence des Présidents, nous nous sommes mis résolument à la tâche. Aujourd'hui, nous pouvons affirmer sans risque de verser dans l'autosatisfaction que tous les leviers de bonne gouvernance politique, administrative et financière sont mis en branle et activés dans le sens du bon rayonnement de notre Parlement.

L'ensemble des réformes préconisées sont mises en chantier et produisent déjà les effets escomptés. Elles sont certes douloureuses pour l'ensemble de la communauté parlementaire, mais elles restent un passage obligé pour nous.

C'est pourquoi, je voudrais, par ce biais, saluer et féliciter les membres du Bureau, de la Conférence des Présidents et l'ensemble des Députés, individuellement et collectivement pour leur sens élevé de responsabilité et d'engagement patriotique à mes côtés.

Je voudrais également profiter de l'occasion pour saluer et remercier très sincèrement le personnel parlementaire civil et militaire, les membres de la presse parlementaire et nos partenaires financiers pour leur contribution sans cesse renouvelée et leur soutien permanent.

Ce soutien doit être davantage plus visible et renforcé, dans un contexte tout aussi particulier, caractérisé aujourd'hui par la redoutable pandémie du covid-19.

Bientôt les élections communales ! Comme vous vous en doutez, il s'agit d'une période assez sensible qui interpelle le sens patriotique de chacun et de tous. Je ne voudrais pas passer sous silence la commémoration de l'an 1 de la présente législature prévue pour le 27 juin 2020. Il s'agit-là d'un événement tout aussi particulier qui pourrait impacter positivement nos prochains travaux.

La présentation du présent rapport se tient à un moment où le Bénin vient de boucler quatre années de gouvernance sous le régime de la rupture. À un an de la fin du mandat du Président Patrice TALON, il me plaît d'exprimer ici notre satisfaction face au nouveau visage que présente le Bénin sur les chantiers de la gouvernance politique ; des infrastructures routières et sociocommunautaires ; de la

gouvernance financière et économique ; de la lutte contre la corruption et l'impunité ; de la politique énergétique.

Qu'il me soit permis de rappeler que la 8e législature dans l'exercice de ses prérogatives de contrôle de l'action gouvernementale devrait pouvoir contribuer à l'obtention de résultats encore meilleurs au soir du 05 avril 2021.

Je me devrais donc de fixer les esprits en rappelant ces contextes avant de m'étendre sur ce qui constituera la trame des activités antérieurement menées au Parlement et qui sont résumées dans le présent rapport qui s'articule autour des deux grands points ci-après :

- les activités menées au plan interne ;
- les activités menées au plan externe.

I - LES ACTIVITES MENEES AU PLAN INTERNE

Elles sont essentiellement de deux ordres :

- les activités parlementaires proprement dites ;
- les activités d'administration et de gestion du Parlement.

A- LES ACTIVITES PARLEMENTAIRES

1- La participation des députés aux travaux

1.1- La Participation aux réunions du Bureau

Tableau N°1 : Taux de participation des députés aux réunions du Bureau

Séances Périodes	Réunion du Bureau	
	Nombre de séances	**Taux de participation (%)**
Octobre	02	85,71
Novembre	-	-
Décembre	02	85,71
Janvier	01	100
Février	-	-
Mars	01	100
TOTAL	**06**	**90,47**

Dans la période sous-revue, les membres du Bureau se sont réunis six (06) fois comme l'indique le tableau ci-dessus.

Le taux moyen de participation des membres du Bureau est de 90,47% par réunion.

1.2 – La participation aux réunions de la Conférence des Présidents

Tableau N°2 : Taux de participation des députés aux réunions de la Conférence des Présidents

Séances Périodes	Conférence des Présidents	
	Nombre de séances	**Taux de participation (%)**
Octobre	01	87,50
Novembre	-	-
Décembre	03	56,25
Janvier	01	87,50
Février	-	-
Mars	01	85,71
TOTAL	**06**	**71,58**

Dans la période de référence, la Conférence des Présidents s'est réunie six (06) fois comme l'indique le tableau ci-dessus.

Le taux moyen de participation des membres de la Conférence des Présidents est de 71,58% par séance.

1.3- La participation aux travaux en commission

Le tableau en annexe II présente le point de présences des députés aux travaux en commission. De façon générale, la participation des députés à ces travaux affiche un taux moyen de 67, 92% par séance.

Ce taux est en légère amélioration par rapport à la période passée dont le taux moyen était de 66,28%. Soit un gain de 1,64 point.

Cependant, ce taux varie d'une commission à une autre. Ainsi, selon le graphique ci-dessous, la commission des finances et des échanges (C2) est en tête avec un taux moyen de 81,12%. Elle est suivie par la commission des lois, de l'administration et des droits de l'homme (C1 : 72,47%) et la commission de l'éducation, de la culture, de l'emploi, et des affaires sociales (C4 :68,43%). La commission des relations extérieures, de la coopération au développement, de la défense et de la sécurité (C5) et la commission du plan et de l'équipement (C3) ferment la marche avec respectivement 61,88% et 55,70%.

Il faut préciser que ce point concerne les travaux en commission hors travaux budgétaires.

Graphique n° 1 : taux de participation des députés aux travaux en commission

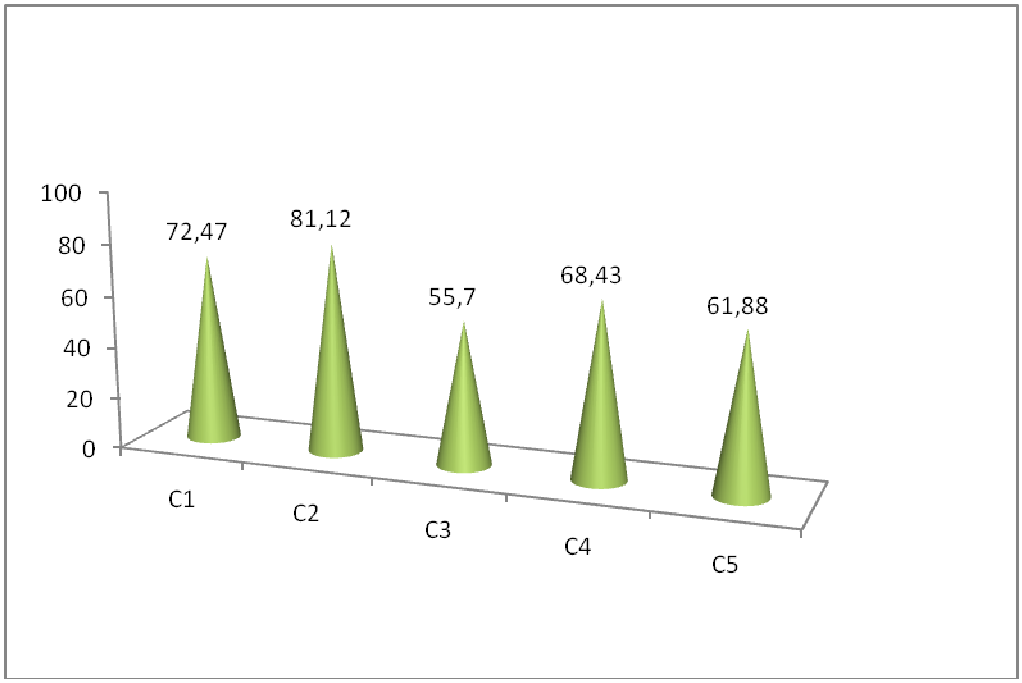

Bien qu'appréciable, la participation des députés aux travaux en commission décroît avec le temps comme le montre le graphique suivant.

Graphique n° 2 : évolution dans le temps des taux de participation des députés aux travaux en commission

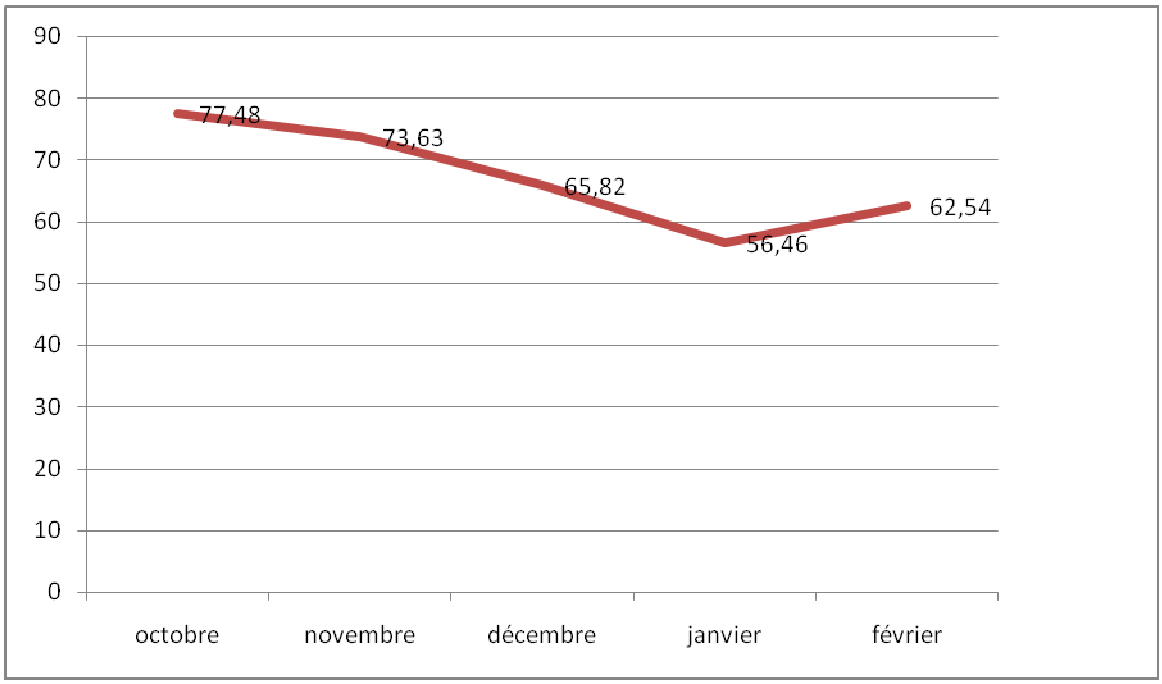

Ainsi, on observe que le taux de participation a baissé progressivement de 77,48% en octobre à 56,46% en janvier, avant de remonter légèrement à 62,54% en février.

Quant aux travaux budgétaires, l'annexe III montre une participation appréciable des députés avec un taux moyen de participation de 69,80%.

1.4- La participation aux séances plénières

Au cours de la période de référence, vingt (20) séances plénières ont été tenues.

Le point de présence des Honorables Députés à ces séances (voir l'annexe I) se présente ainsi qu'il suit :

- le taux moyen de participation est de 73,61% ;

- quinze (15) députés ont un taux de participation de 100% ;

- soixante-onze (71) députés ont un taux de participation supérieur ou égal à 50% ;

- douze députés (12) députés ont un taux de participation inférieur à 50% ;

- un (01) député a un taux de participation nul (0%).

L'examen de ce point permet également de constater que le taux de participation des députés a chuté, passant de 82,18% pour la période précédente à 73,61% pour la période sous-revue, soit une baisse remarquable de 08,57 points.

Je voudrais vous exhorter chers collègues, à corriger le tir car cela participe de la bonne image du Parlement de type nouveau que nous prônons.

2- Le travail législatif

Conformément aux dispositions des articles 4 et 5 de son Règlement intérieur, l'Assemblée nationale a eu plusieurs séances. Les séances se sont déroulées tant en commissions qu'en plénières.

2.1- Les travaux au sein des commissions permanentes

Au cours de la période de référence, les commissions permanentes se sont réunies et ont étudié plusieurs dossiers. Le tableau ci-dessous fait le point des dossiers affectés et étudiés par chacune des commissions durant cette période.

Tableau N°3 : Point de l'étude des dossiers par les commissions permanentes

SITUATION DES DOSSIERS / COMMISSIONS	NOMBRE DE DOSSIERS			NOMBRE DE SEANCES (pour étude des dossiers au fond)
	AFFECTES A LA COMMISSION		TRAITES PENDANT LA PERIODE DE REFERENCE	
	Au fond	Pour avis	Au fond	
Commission des lois, de l'administration et des droits de l'homme : C1	**16**	**15**	**10**	**21**
Commission des finances et des échanges : C2	**07**	**01**	**02**	**43**
Commission du plan, de l'équipement et de la production : C3	**08**	**06**	**04**	**20**
Commission de l'éducation, de la culture, de l'emploi et des affaires sociales : C4	**02**	**10**	**01**	**03**
Commission des relations extérieures, de la coopération au développement, de la défense et de la sécurité : C5	**09**	**04**	**03**	**03**
TOTAL	**42**	**36**	**20**	**90**

Au total, quarante-deux (42) dossiers ont été affectés au fond aux commissions permanentes et vingt (20) ont été traités, soit un taux de traitement de 47,62%.

Sur la base des dossiers affectés et traités au fond, on note les taux de traitement ci-après au niveau des commissions.

Graphique n° 3 : Taux de traitement par commission (%)

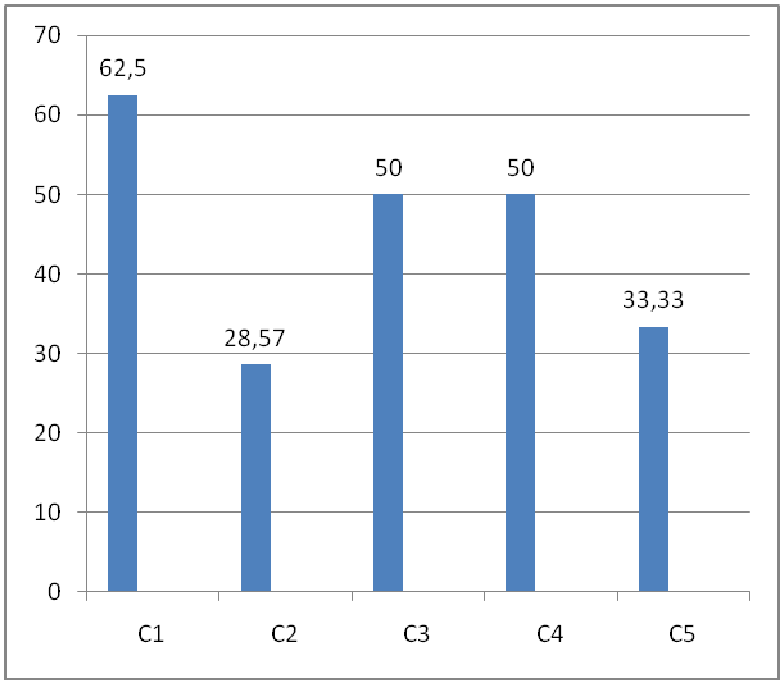

De ce graphique, il ressort qu'en terme de traitement de dossiers, la C1 vient en tête avec 62,5% de ses dossiers traités, suivie de la C3 et la C4 avec chacune 50% de ses dossiers traités. La C5 a traité le tiers de ses dossiers (33,33%). La C2 ferme la marche avec 28,57% de ses dossiers traités.

Le point des séances consacrées à l'étude des dossiers au fond par ces commissions se présente comme ci-dessous indiqué.

Tableau N°4 : Nombre de séances par commission pour l'étude des dossiers au fond

COMMISSIONS	NOMBRE DE SEANCES (Pour étude des dossiers au fond)
C1	21
C2	43

C3	20
C4	03
C5	03
TOTAL	90

Graphique n° 4 : Nombre de séances par commission pour l'étude des dossiers au fond

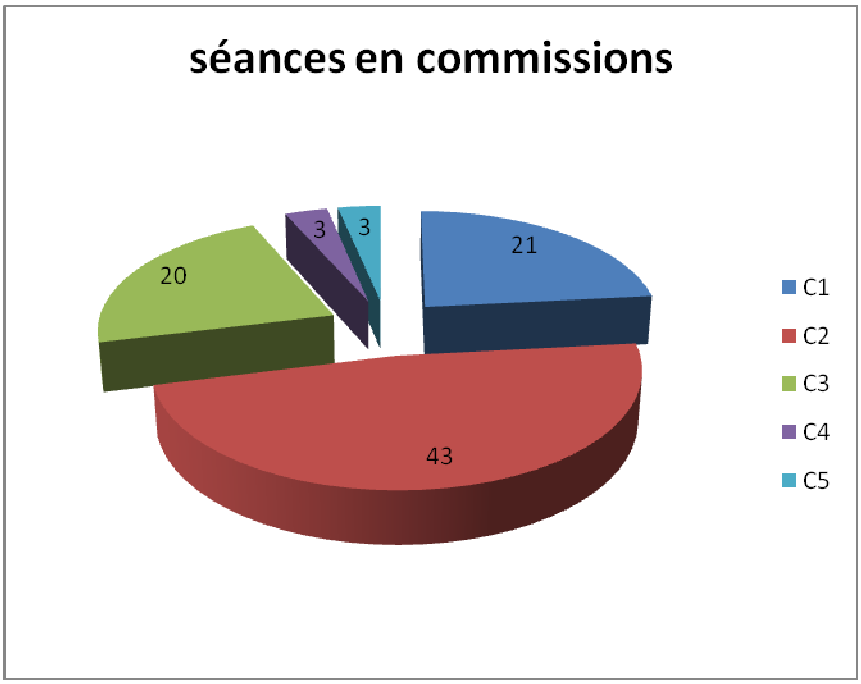

Du point de vue du nombre de séances consacrées à l'étude au fond des dossiers, la C2 vient largement en tête avec 43 séances, suivie de la C1 et de la C3 avec respectivement 21 et 20 séances. La C4 et la C5 ferment la marche avec 03 séances chacune.

2.2- Les travaux en séances plénières

Les séances plénières tenues sont au nombre de vingt (20) et se répartissent conformément au tableau ci-dessous :

Tableau N° 5 : Répartition des séances plénières tenues par session au cours de la période de référence

NATURE DE LA SESSION	PERIODE	NOMBRE DE SEANCES
Deuxième session ordinaire de l'année 2019	23 octobre 2019 au 22 janvier 2020	14
Première session extraordinaire de l'année 2020	22 janvier au 05 février 2020	06
TOTAL		**20**

2.3- Les lois votées

Au cours de la période sous-revue, l'Assemblée nationale a examiné et adopté seize (16) lois qui peuvent être regroupées en trois (03) catégories, à savoir :

- loi constitutionnelle (01) ;
- lois ordinaires (13) ;
- lois portant autorisation de ratification ou d'adhésion (02).

2.3.1- Les lois constitutionnelles

Conformément aux dispositions de l'article 154 de la loi n° 90-32 du 11 décembre1990 portant Constitution de la République du Bénin, l'Assemblée nationale a examiné et adopté au cours de la séance plénière du 31 octobre 2019, une loi constitutionnelle : la loi n° 2019-40 portant révision de la Constitution du 11 décembre 1990.

2.3.2- Les lois ordinaires

Au cours de la période de référence, l'Assemblée nationale a adopté treize (13) lois ordinaires que sont :

1- loi n° 2019- 39 portant amnistie des faits criminels, délictuels et contraventionnels commis lors des élections législatives d'avril 2019 ;

2- loi n° 2019-41 portant modification et complétant la loi n° 2018-23 du 17 septembre 2018 portant charte des partis politiques ;

3- loi n° 2019-43 portant code électoral ;

4- loi n° 2019-44 portant financement public des partis politiques ;

5- loi n° 2019-45 portant statut de l'opposition en République du Bénin ;

6- loi n° 2019-46 portant loi de finances pour la gestion 2020 ;

7- la loi n° 2019-06 portant code pétrolier en République du Bénin ;

8- loi n° 2020-02 portant code des investissements en République du Bénin ;

9- loi n° 2020-03 portant promotion et développement des micros, petites et moyennes entreprises en République du Bénin ;

10- loi n° 2020-04 portant régime juridique, fiscal et douanier du projet de construction de pipeline d'exportation d'hydrocarbures Niger-Bénin ;

11- loi n° 2020-05 portant code de l'électricité en République du Bénin ;

12- loi n° 2020-06 modifiant et complétant la loi n° 2001-37 du 27 août 2002 portant organisation judiciaire en République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2018-13 du 02 juillet 2018 relative à la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme ;

13- loi n° 2020-07 modifiant la loi n° 2019-11 du 25 février 2019 portant renforcement juridique et judiciaire de la gouvernance publique.

2.3.3- Les lois portant autorisation de ratification ou d'adhésion

Au cours de cette même période, l'Assemblée nationale a examiné une autorisation de ratification d'accord bilatéral et une autorisation d'adhésion et a adopté à cet effet les deux lois ci-après :

1- la loi n° 2019-42 du 07 novembre 2019 portant autorisation de ratification de l'accord bilatéral signé entre la République du Niger et la République du Bénin, dans le cadre de la construction et de l'exploitation d'un système de transport des hydrocarbures par pipeline ;
2- loi n° 2020-01 du 27 janvier 2020 portant autorisation d'adhésion de la convention d'UNIDROIT sur les biens, culturels volés ou illicitement exportés.

3- Le contrôle parlementaire de l'action gouvernementale

Aux termes des dispositions de l'article 113 de la Constitution du 11 décembre 1990 révisée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019

l'Assemblée nationale a pour mission de contrôler l'action du Gouvernement. Ce contrôle s'effectue à travers :

- les questions que l'Assemblée nationale adresse au Gouvernement (questions écrites, questions orales et questions d'actualité) :
- les commissions parlementaires d'information, d'enquête, et de contrôle ;
- les interpellations.

3.1- Les questions écrites

Au cours de la période de référence, l'Assemblée nationale n'a enregistré aucune question écrite.

3.2- Les questions orales

Pendant la période de référence, l'Assemblée nationale a enregistré sept (07) questions orales dont cinq (05) sont posées par le député Dona Léon Adéniyi ADEN HOUESSOU, une (01) par le député Richard ALLOSSOHOUN et une (01) par le député Rachidi GBADAMASSI.

Seule la question du député Richard ALLOSSOHOUN n'a pu être examinée du fait de l'absence de son auteur. Les six (06) autres questions ont été examinées en séances plénières les 9 et 16 janvier 2020.

3.3- Les questions d'actualité

Au cours de cette période, l'Assemblée nationale a enregistré deux (02) questions d'actualité posées par les députés Jean-Eudes OKOUNDE et Jean Pierre BABATOUNDE. Ces deux questions ont été transformées en question orales avec débat et examinées en

séances plénières respectivement, le 16 janvier 2020 et le 26 décembre 2019.

3.4- La commission parlementaire d'information, d'enquête et de contrôle

L'Assemblée nationale n'a mis en place aucune commission parlementaire d'information, d'enquête et de contrôle pendant la période de référence.

3.5- L'interpellation du Gouvernement

L'Assemblée nationale n'a enregistré aucune demande d'interpellation du Gouvernement au cours de la période de référence.

4- La production des comptes rendus

Conformément aux dispositions de l'article 47 du Règlement Intérieur de l'Assemblée nationale, deux sortes de comptes rendus sont établis. Il y a d'une part, le compte rendu sommaire qui présente l'énoncé des affaires discutées, les noms des intervenants, les amendements proposés et adoptés, les résultats des scrutins et les décisions prises et d'autre part le procès-verbal des débats ou compte rendu intégral.

4.1- Le compte rendu sommaire des débats parlementaires

Il convient de rappeler que l'Assemblée nationale a tenu au cours de la période de référence vingt (20) séances plénières. Tous les comptes rendus sommaires des débats parlementaires concernant cette période ont été rédigés, examinés et adoptés en séances

plénières. Les versions définitives de ces comptes rendus qui sont archivées peuvent être consultées à tout moment.

4.2- Les comptes rendus intégraux des débats parlementaires

Tout comme les comptes rendus sommaires, tous les comptes rendus intégraux des débats parlementaires se rapportant à la période de référence sont établis et envoyés par courrier électronique à chaque député. Les copies de ces comptes rendus intégraux sont déposées aux Secrétaires Parlementaires ainsi qu'aux Présidents de groupes parlementaires afin de recueillir les amendements écrits des honorables députés, conformément aux dispositions de l'article 47.1 du Règlement intérieur de l'Assemblée nationale.

5- Les autres activités du Parlement

L'Assemblée nationale a mené plusieurs autres activités au cours de la période sous-revue. Au nombre de celles-ci, on peut citer :

1- l'examen et l'adoption du rapport d'activités du Président de l'Assemblée nationale couvrant la période du 1er avril au 30 septembre 2019 (séance plénière du 24 octobre 2019) ;

2- la visite à l'Assemblée nationale, le 17 décembre 2019, d'une délégation de parlementaires chinois, conduite par le Vice-président de la Conférence Consultative Politique du peuple chinois ;

3- l'adresse du Président de la République à l'Assemblée nationale le 27 décembre 2019 sur l'état de la Nation, conformément

aux dispositions de l'article 72 de la Constitution révisée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;

4- la désignation des représentants de l'Assemblée nationale devant siéger au sein du Parlement de la CEDEAO et à la Haute Cour de Justice à la séance plénière du 30 janvier 2020 ;

5- la désignation du député GBENAMETO S. Jonas à la Haute Cour de Justice en remplacement du député DEGLA A. Benoît démissionnaire à la séance plénière du 30 janvier 2020 ;

6- la clôture le 22 janvier 2020, de la deuxième session ordinaire de l'année 2019 et l'ouverture de la première session extraordinaire de l'année 2020 ;

7- la visite de travail au Bénin du 1er au 04 févier 2020, d'une délégation de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) ;

8- validation, le 20 mars 2020 de la base de données des lois votées et promulguées en République du Bénin, mise en ligne par le cabinet "la dernière solution".

B. LES ACTIVITES D'ADMINISTRATION ET DE GESTION DU PARLEMENT

Les activités d'administration et de gestion de l'Assemblée nationale s'articulent essentiellement autour des deux points suivants :

- la gestion des ressources humaines et les autres activités techniques ;

- la gestion des ressources financières, comptable et du matériel.

La gestion a été faite conformément aux réformes engagées qui visent à faire de notre administration, une administration performante.

1- La gestion des ressources humaines et les autres activités techniques

1.1- Les activités des structures techniques

Sont classées dans cette rubrique, les activités menées par le Projet d'Appui au Renforcement des Capacités du Parlement et des Organes de Gestion des Elections (PARCPOGE), l'Unité d'Analyse, de Contrôle et d'Evaluation du Budget de l'Etat (UNACEB) et l'Institut Parlementaire du Bénin (IPaB).

Il s'agit des activités de renforcement des capacités techniques et institutionnelles de l'Assemblée nationale, ci-après énumérées :

1 - atelier technique des cadres de l'UNACEB pour l'élaboration d'une note synthèse sur le contenu du Budget de l'Etat, gestion 2020, tenu du 15 au 18 octobre 2019 à l'hôtel bel Azur de Grand-Popo ;

2 - atelier d'élaboration et de validation du rapport diagnostic portant plan stratégique de la CENA, qui a eu lieu le 3 décembre 2019, à l'hôtel bel Azur de Grand-Popo ;

3 - atelier de validation du plan stratégique de développement et de modernisation de la CENA, tenu les 30 et 31 Décembre 2019, à l'hôtel bel Azur de Grand-Popo ;

4 - atelier d'appropriation par les députés du contenu du projet du budget général de l'Etat, gestion 2020, tenu au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo, les 28 et 29 octobre 2019 ;

5 - atelier d'imprégnation des députés sur le budget de l'Etat dans ses aspects relatifs aux modèles politico-socio-économiques choisis par le Gouvernement, qui a lieu le 4 novembre 2019 au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo ;

6 - audiences publiques en commission ouvertes aux organisations et aux experts de la société civile sur le projet de loi de finances, gestion 2020. Cette activité tenue au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo les 05 et 11 novembre 2019 a connu la participation des députés, de la société civile (Social Watch, Alcrer), de la CCIB, de la CIPB, du patronat des entreprises du Bénin, de la chambre d'agriculture, la chambre des métiers et de l'ANCB ;

7 - atelier d'appropriation par les députés du contenu du projet de loi de règlement, gestion 2017, organisé au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo, les 30 et 31 octobre 2019 ;

8 - atelier de renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de passation des marchés publics de l'Assemblée nationale, qui a eu lieu les 06 et 07 décembre 2019 au Millénium Popo Beach d'Agoué ;

9- atelier d'appropriation par les membres du RéJAP du contenu du budget de l'Etat, gestion 2020 et l'analyse des performances économiques pour un meilleur traitement de

l'information parlementaire, organisé à l'hôtel Bel Azur, du 14 au 16 novembre 2019 ;

10 - maintenance des équipements de la radio Hémicycle pour renforcer sa portée du 13 au 17 janvier 2020 ;

11- atelier de renforcement des capacités techniques des agents parlementaires commis à la fonction de secrétaire en matière de rédaction administrative et de Gestion de l'agenda des responsables, tenu du 28 au 30 novembre 2019 à l'hôtel BEHOVA de Dangbo ;

12 - atelier de formation et d'information des députés sur le contrôle et l'évaluation de l'action publique au moyen de la fiche d'évaluation citoyenne, tenu les 17 et 18 décembre 2019 à l'hôtel Bel Azur de Grand Popo ;

13 - atelier d'appropriation du cadre légal régissant les élections en République du Bénin qui a eu lieu du 06 au 08 février 2020 au Millénium Popo Beach d'Agoué ;

14 - atelier de finalisation et de validation des recueils des Programmes d'Investissements Publics (PIP) et des recommandations formulées par les députés lors de l'examen et du vote du projet de loi de finances, gestion 2020, qui a eu lieu du 25 au 28 février 2020 à l'hôtel Bel Azur de Grand Popo ;

15- atelier de renforcement des capacités des organes de passation et de contrôle des marchés publics de l'Assemblée

nationale, organisé du 04 au 06 mars 2020 à l'hôtel les Résidences Céline de Kétou.

1.2- La gestion des carrières et des avantages accordés au personnel administratif

Au cours de la période de référence, la gestion et le suivi de la carrière et des avantages aussi bien des députés que du personnel se sont traduits par la prise de certains actes administratifs et par la liquidation régulière et à bonne date des indemnités parlementaires.

Pour le personnel administratif, cette gestion est beaucoup plus axée sur la carrière des agents du Secrétariat Général Administratif. La commission d'avancement mise en place, à cet effet, le 18 septembre 2019, a déjà déposé son rapport au Président de l'Assemblée nationale.

Aussi, afin d'optimiser le processus de traitement des salaires et autres avantages, un logiciel a-t-il été réalisé. Ce logiciel qui est à une phase d'implémentation, produit déjà les effets escomptés et comble progressivement les attentes des concepteurs des utilisateurs.

1.3- La gestion administrative du personnel parlementaire

Les réformes enclenchées depuis le début de la législature se sont poursuivies afin de permettre à l'administration parlementaire de jouer efficacement son rôle d'appui aux élus du peuple. Pour ce faire, un redéploiement du personnel, axé sur la performance et les résultats, a été opéré.

En effet, par décision n° 2019-78/AN/PT du 24 septembre 2019, j'ai créé une commission chargée du redéploiement du personnel

parlementaire. Sur la base du rapport de ladite commission, une nouvelle dynamique a été insufflée au sein de l'administration.

Toujours sur le plan de la gestion administrative de l'Assemblée nationale, d'importantes actions ont été engagées pendant la période de référence en vue de rendre plus efficace le fonctionnement de l'administration parlementaire. Parmi ces actions, je peux citer :

- l'appropriation du fichier du personnel administratif ;

- la responsabilisation et la mise en valeur des compétences existantes dans l'administration parlementaire ;

- la poursuite des travaux d'informatisation du service en charge du traitement des indemnités parlementaires et des salaires du personnel ;
- la poursuite de la sensibilisation du personnel sur les valeurs morales d'éthique et de bonne conduite professionnelle ;

- l'organisation des séminaires et ateliers de formation pour le renforcement des capacités du personnel ;

- la prise de décisions formalisant certaines primes et indemnités, etc.

En ce qui concerne les réformes institutionnelles, d'importantes mesures ont été prises dans le sens de la transparence et de la lutte contre la corruption dans l'attribution des marchés publics. Ces

mesures ont été concrétisées par trois importantes décisions que sont :

- la Décision n° 2020-001/AN/PT du 02 janvier 2020 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Cellule chargée du contrôle des marchés publics ;

- la Décision n° 2020-002/AN/PT du 02 janvier 2020 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Personne responsable des marchés publics et de la Commission de passation des marchés publics ;

- la Décision n° 2020-003/AN/PT du 02 janvier 2020 portant procédures d'élaboration du plan de passation des marchés publics à l'Assemblée nationale.

Des cadres bien outillés ont été responsabilisés pour animer ces différentes structures.

1.4- Le renforcement des capacités des Députés et du personnel administratif

Les députés et le personnel administratif ont pris part à plusieurs activités de renforcement de capacités organisées par l'Assemblée nationale et par les partenaires techniques et financiers. La plupart de ces activités sont couvertes par les structures techniques de l'Assemblée nationale.

1.5- La couverture sanitaire des députés et du personnel administratif

La couverture sanitaire est assurée à travers la signature des contrats d'assurance santé avec la NSIA. Ainsi, les députés et le personnel parlementaire, permanent comme contractuel bénéficient de cette couverture sanitaire.

La compagnie « SAHAM Assurance Vie » poursuit également la gestion de la branche « prévoyance décès collective » aussi bien pour les députés que pour le personnel parlementaire.

2- La gestion des ressources financières, comptable et du matériel

2.1- La gestion des ressources financières

Elle concerne deux périodes financières :

- la période allant du 1er octobre au 31 décembre 2019 au titre de la gestion 2019 ;
- et celle allant du 1er janvier au 31 mars 2020 au titre de la gestion 2020.

2.1.1- La gestion des ressources financières durant la période du 1er octobre au 31 décembre 2019 (gestion 2019)

Les paiements effectués au cours de la période s'élèvent à la somme de quatre milliards trois cent quarante millions trois cent vingt-huit mille cinq cent quatre-vingt-six (**4 340 328 586**) FCFA soit **103,44%** des crédits engagés sur la même période qui sont de quatre milliards cent quatre-vingt-quinze millions huit cent quatre-vingt-douze mille cinq cent soixante-douze (**4 195 892 572**) FCFA.

Ces paiements ajoutés à ceux de la période précédente qui s'élèvent à six milliards neuf cent quatre-vingt-trois millions huit mille neuf cent (**6 983 008 900**) FCFA, portent les paiements pour le compte de la gestion 2019 à la somme de onze milliards trois cent vingt-trois millions trois cent sept mille quatre cent quatre-vingt-six (**11 323 337 486**) FCFA soit **86,87%** des crédits engagés sur la même période et qui s'élèvent à treize milliards trente-quatre millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille quatre-vingt-douze **(13 034 485 092**) FCFA.

Les ressources attendues et directement mises à la disposition de l'Assemblée Nationale par le Ministère de l'Economie et des Finances au cours de la période s'élèvent à quatre milliards quatre cent quatre-vingt-sept millions trois cent soixante-dix-huit mille deux cent cinquante (**4 487 378 250**) FCFA contre la somme de quatre milliards sept cent douze millions trois cent soixante-dix-huit mille deux cent cinquante (**4 712 378 250**) FCFA attendue au titre de la même période, soit un reste à transférer de deux cent vingt-cinq millions (**225 000 000**) de FCFA.

Ces ressources mises à la disposition de l'Institution parlementaire représentent 98,57% du crédit inscrit au budget de ladite Institution pour la gestion 2019 et qui s'élève à quinze milliards sept cent cinquante et un millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille (**15 751 989 000**) FCFA.

DEPENSES EFFECTUEES PAR RUBRIQUE BUDGETAIRE

RUBRIQUES	01/10 au 31/12/2019
61.1 Traitements et salaires	627 197 097
61.3 Primes et Indemnités	1 270 823 252
61.4 Cotisations sociales	395 523 879
62.3 Prestations de services	16 446 600
62.4 Assurances routières	180 693 065
62.4.2 Assurances des Autorités Politiques et administratives	229 395 004
62.5 Electricité Eau et Gaz	74 847 615
62.6 Dépenses de Communication	48 404 595
62.7 Loyers et charges locatives	6 000 000
62.8.1 Frais de Transport à l'intérieur	16 082 682
62.8.2 Frais de Transport à l'extérieur	104 041 909
62.8.6 Indemnités de mission à l'extérieur	171 200 000
62.8.7 Indemnités de mission à l'intérieur	145 077 268
62.8.9 Missions parlementaires d'Informations	0
64.5.2 Contributions organismes internationaux	983 936
64.5.3 Contributions aux projets	0
62.9.2 Frais de conférences congrès et séminaires	0
62.9.3 Fonds Spéciaux	50 000 000
62.9.5 Foires Fêtes et Cérémonies	37 311 160
62.9.7 Enquêtes et Contrôles parlementaires	0
62.9.9 Dépenses éventuelles diverses	193 385 785
64.9.9 Autres Contributions	21 099 000
62.1.1 Fournitures Consommées	31 612 080
62.1.6 Documentations Abonnements	0
62.1.7 Carburants	184 361 500
24.1 Matériel et Mobilier	34 846 523
24.3 Matériel	277 273 600

24.8 Autres Acquisitions de biens	113 188 000
62.2.9 Dépenses d'entretien et de maintenance	12 471 060
62.2.9 Travaux d'entretien et de maintenance	98 062 976
TOTAUX	**4 340 328 586**

2.1.2- La gestion des ressources financières durant la période du 1er janvier au 31 mars (gestion 2020)

Les paiements effectués au cours de la période s'élèvent à la somme de deux milliards cinq cent soixante-seize millions trois cent soixante-onze mille cent quatre-vingt-neuf (**2 576 371 189**) FCFA soit **95,48%** des crédits engagés sur la même période qui sont de deux milliards six cent quatre-vingt-dix-huit millions deux cent quarante-trois mille deux (**2 698 243 002**) FCFA.

Les ressources attendues et directement mises à la disposition de l'Assemblée nationale par le Ministère de l'Economie et des Finances au cours de la période s'élèvent à trois milliards neuf cent trente-deux millions cent quatre-vingt-sept mille cinq cent (**3 932 187 500**) FCFA contre la somme de trois milliards quatre cent quatre-vingt-deux millions cent quatre-vingt-sept mille quatre cent soixante-dix (**3 482 187 470**) FCFA attendue au titre de la même période.

Ces ressources mises à la disposition de l'Institution parlementaire représentent **28,23%** du crédit inscrit au budget de ladite Institution pour la gestion 2020 et qui s'élève à treize milliards neuf cent vingt-huit millions sept cent quarante-neuf mille huit cent quatre-vingt (**13 928 749 880**) FCFA.

NB : Sur les payements des deux milliards cinq cent soixante-seize millions trois cent soixante-onze mille cent quatre-vingt-neuf (**2 576 371 189**) FCFA de dépenses payées au cours de la période, quarante et quatre millions deux cent quatorze mille quatre cent vingt-cinq (**44 214 425**) FCFA sont payés hors du nouveau système informatique en expérimentation en raison des difficultés liées aux défaillances du serveur et l'urgence desdites dépenses. Elles sont en cours de régularisation avec l'appui des concepteurs du système.

DEPENSES EFFECTUEES PAR RUBRIQUE BUDGETAIRE

RUBRIQUES	**01/01 au 31/03/2020**
61.1 Traitements et salaires	488 137 518
61.3 Primes et Indemnités	1 737 140 887
61.4 Cotisations sociales	14 633 106
62.3 Prestations de services	0
62.4 Assurances routières	0
62.4.2 Assurances des Autorités Politiques et administratives	0
62.5 Electricité Eau et Gaz	1 000 000
62.6 Dépenses de Communication	0
62.7 Loyers et charges locatives	6 500 000
62.8.1 Frais de Transport à l'intérieur	0
62.8.2 Frais de Transport à l'extérieur	16 801 600
62.8.6 Indemnités de mission à l'extérieur	45 485 000
62.8.7 Indemnités de mission à l'intérieur	120 000
62.8.9 Missions parlementaires d'Informations	0
64.5.2 Contributions organismes internationaux	0
64.5.3 Contributions aux projets	0
62.9.2 Frais de conférences congrès et séminaires	0

62.9.3 Fonds Spéciaux	0
62.9.5 Foires Fêtes et Cérémonies	0
62.9.7 Enquêtes et Contrôles parlementaires	27 305 875
62.9.9 Dépenses éventuelles diverses	68 141 050
64.9.9 Autres Contributions	14 525 000
62.1.1 Fournitures Consommées	3 500 000
62.1.6 Documentations Abonnements	0
62.1.7 Carburants	153 081 153
24.1 Matériel et Mobilier	0
24.3 Matériel	0
24.8 Autres Acquisitions de biens	0
62.2.9 Dépenses d'entretien et de maintenance	0
62.2.9 Travaux d'entretien et de maintenance	0
TOTAUX	**2 576 371 189**

2.2- La gestion comptable

Elle concerne aussi deux périodes :

- la période allant du 1er octobre au 31 décembre 2019 au titre de la gestion 2019 ;
- et celle allant du 1er janvier au 31 mars 2020 au titre de la gestion 2020.

2.2.1- La gestion comptable durant la période du 1er octobre au 31 décembre 2019 (gestion 2019)

Le budget, gestion 2019 s'élève à quinze milliards sept cent cinquante et un millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille (**15 751 989 000**) FCFA. Les ressources disponibles au 30 septembre 2019 sont de six milliards neuf cent trente millions trois cent quatre-vingt-seize mille quatre cent soixante-quatorze (**6 913 396 474**) FCFA.

Du 1er octobre au 31 décembre 2019, le montant des engagements de crédits est de quatre milliards cent quatre-vingt-quinze millions huit cent quatre-vingt-douze mille cinq cent soixante-douze (4 195 892 572) FCFA, soit un taux d'exécution de 60,69% du crédit disponible au début de la période sous revue. Ce montant, ajouté à celui des engagements de la période antérieure, soit huit milliards huit cent trente-huit millions cinq cent quatre-vingt-douze mille cinq cent vingt-six (8 838 592 526) FCFA, donne un engagement global de treize milliards trente-quatre millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille quatre-vingt-douze (13 034 485 092) FCFA au 31 décembre 2019, soit un taux d'exécution de 82,75% des crédits ouverts pour l'année 2019.

La différence entre les crédits inscrits et les crédits engagés au 31 décembre 2019 est donc de deux milliards sept cent dix-sept millions cinq cent trois mille neuf cent deux (2 717 503 902) FCFA.

2.2.2- La gestion comptable durant la période du 1er janvier au 31 mars 2020 (gestion 2020)

Le budget, gestion 2020 s'élève à treize milliards neuf cent vingt-huit millions sept cent quarante-neuf mille huit cent quatre-vingt **(13 928 749 880)** FCFA.

Le montant des engagements du 1er janvier au 31 Mars 2020 est de deux milliards six cent quatre-vingt-dix-huit millions deux cent quarante-trois mille deux (**2 698 243 002**) francs CFA, soit un taux d'exécution de **19,37%.**

La différence entre les crédits inscrits et les crédits engagés au 31 Mars2020 est donc de onze milliards deux cent trente millions cinq cent six mille huit cent soixante-dix-huit **(11 230 506 878)** francs CFA.

2.3- La gestion des matériels et des immeubles

Au cours de la période de référence, l'Assemblée nationale a acquis plusieurs biens, effectué des travaux de réfection immobilière et procédé à l'entretien et à la réparation de matériels et des équipements.

2.3.1- Les acquisitions

Les acquisitions au cours de la période de référence concernent essentiellement les fournitures, les mobiliers, les équipements de bureau et le matériel roulant.

a- Les mobiliers et fournitures de bureau

Pour le fonctionnement des différentes structures de l'Assemblée nationale, le magasin du Service du Matériel et de l'Entretien a été approvisionné en mobiliers et fournitures de bureau.

Des mobiliers de bureau ont été acquis pour l'ameublement du nouveau bâtiment loué pour abriter les structures d'appui du Parlement et du bureau cloisonné (l'ancien pool de saisie) au profit de la Cellule de contrôle des marchés publics. Comme autres acquisitions, nous pouvons citer les bureaux cadre, les fauteuils cadre, etc.

b- Les matériels et outils informatiques

Dans cette catégorie, la division comptabilité matière a procédé à la réception de quatre-vingt-treize (93) tablettes IPAD et de quatre-vingt-treize (93) ordinateurs portatifs au profit des députés.

c- Les matériels et équipements de bureau

Dans cette catégorie, l'Assemblée nationale a acquis des climatiseurs, au profit des bureaux des responsables de l'IPaB et de quelques cadres du Secrétariat Général Administratif.

d- Les matériels roulants

Au cours de la période sous- revue, dix-sept (17) véhicules de fonction ont été acquis au profit des membres de la Conférence des Présidents. Aussi, faut-il noter, dans la même rubrique, que le parc automobile de l'Assemblée nationale a été renforcé par deux (02) pick up, acquis sur les fonds de réforme antérieure de matériels et d'équipements.

2.3.2- La réforme de matériels et d'équipements

Par décision N° 2020-59/AN/PT/Q/SGA/SME du 14 février 2020, j'ai mis en place une commission de réforme des matériels roulants et autres matériels usagers de l'Assemblée nationale.

La commission présidée par les Questeurs est presque à la fin de sa mission.

2.3.3- L'entretien et la réparation des matériels

Outre l'entretien des locaux et espaces verts de l'Assemblée nationale, des travaux de cloisonnement et d'aménagement de bureaux ont été effectués pour l'installation de certains cadres notamment au niveau de l'immeuble qui abrite les projets d'appui à savoir l'IPaB et l'UNACEB

2.3.4- L'appui du Gouvernement

Face aux difficultés de trésorerie auxquelles l'Institution est confrontée, certaines doléances ont été exprimées au Gouvernement qui a dépêché, courant novembre 2019, une équipe pluridisciplinaire composée d'informaticiens et de techniciens en bâtiment, à l'Assemblée nationale.

L'équipe a travaillé avec les cadres de l'Assemblée nationale et a produit un rapport. Trois (03) catégories de doléances y ont été répertoriées : la première catégorie concerne les "besoins en extrême urgence", la deuxième catégorie les "besoins en urgence" et la troisième catégorie les "besoins à moyen et long termes".

La première catégorie de doléances se rapporte à la sonorisation de l'hémicycle, à la transcription des débats et à l'informatisation.

La deuxième concerne quelques équipements nécessaires à fournir et la troisième prend en compte les travaux d'entretien, de réfection de bâtiment et d'éclairage du Palais des gouverneurs ainsi que du Secrétariat Général administratif.

La première catégorie de doléances étant satisfaite, le Gouvernement vient d'être relancé pour les besoins de la deuxième catégorie.

II- LES ACTIVITES MENEES AU PLAN EXTERIEUR

A- LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

1 - Les activités de coopération

Des activités de renforcement de capacités des députés ont été organisées pendant la période de référence avec l'appui des organismes de coopération.

Il s'agit de :

- la participation des députés au Programme suivi post-formation sur les TIC, organisé par l'Institut Néerlandais pour la Démocratie Multipartite (NIMD), le lundi 23 décembre 2019 à Cotonou ;

- la préparation intellectuelle de la séance de travail du Président de l'Assemblée nationale avec le Vice-président de la Conférence Consultative Politique du peuple chinois, tenue, le 17 décembre 2019 à Porto-Novo ;

- la rédaction et la transmission du rapport d'auditions parlementaires publiques organisées par l'Assemblée nationale et l'Institut Néerlandais pour la Démocratie Multipartite (NIMD), les 17 et 18 janvier 2020 ;

- la participation à l'atelier de validation des avant-projets de lois portant révision de la loi sur l'orientation de l'éducation nationale et de loi devant régir l'enseignement dans le secteur privé au Bénin, à l'INFOSEC, à Cotonou, le 11 février 2020 ;

- la préparation de la séance d'échanges du Président de l'Assemblée nationale et des députées avec les bénéficiaires du Projet « Engageons-nous ! pour plus de femmes en politique au Maroc et au Bénin », le 26 février 2020 au Palais des Gouverneurs ;

- l'organisation de la visite d'études et d'échanges d'une délégation parlementaire du Niger au Bénin, du 14 au 18 mars 2020.

2-Les activités des Réseaux, des Groupes Interparlementaires d'Amitié et du Parlement des Jeunes du Bénin

Dans ce registre, certaines activités ont été enregistrées. Il s'agit notamment de :

- la participation des députés à la session 2019 de la plateforme d'échanges entre le Réseau des parlementaires pour la décentralisation et le développement local et l'Association nationale des communes du Bénin (ANCB), tenue à Grand-Popo, les 1ers et 2 novembre 2019 ;

- l'installation et l'élection des bureaux des GIA, du 28 novembre au 27 décembre 2019 ;
- l'organisation par le Réseau des parlementaires béninois sur la population et le développement de la visite de courtoisie des parlementaires, membres du Forum des parlementaires africains et européens sur la population et le développement, le 04 décembre 2019 à Porto-Novo ;

- l'inscription, l'installation et l'élection des bureaux des Réseaux parlementaires en janvier 2020 ;

- l'organisation de la deuxième session ordinaire de l'année 2019 du Parlement des Jeunes du Bénin, du 20 au 22 décembre 2019 au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo ;

- l'organisation de la première session extraordinaire de l'année 2020 du Parlement des Jeunes du Bénin (PJB) consacrée à la sensibilisation des jeunes sur le comportement à adopter en période électorale, le 7 mars 2020 à Porto-Novo.

B- LES MISSIONS A L'ETRANGER

1- Les missions à l'étranger du Président de l'Assemblée nationale

Au plan des activités internationales, le Président de l'Assemblée nationale a pris part à deux (02) missions (voir tableau en annexe IV)

Il s'agit de :

- la 141ème Assemblée de l'Union Interparlementaire, tenue du 13 au 17 octobre 2019 à Belgrade (SERBIE) ;
- l'audition parlementaire qui a eu lieu au siège des Nations Unies à New York, du 15 au 21 février 2020.

2- Les missions des autres députés

La période de référence a enregistré la participation de cinquante-sept (57) autres membres de l'Assemblée nationale à vingt-quatre

(24) missions à l'extérieur dont treize (13) statutaires et onze (11) non statutaires (voir annexe IV)

C- LES AUDIENCES DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Au cours de la période sous-revue, j'ai accordé plusieurs audiences à différentes personnalités.

1- Les personnalités reçues

J'ai reçu en audience des personnalités tant nationales qu'étrangères. Nos échanges ont porté sur les questions d'intérêts national et international.

1.1- Personnalités nationales :

Au titre des personnalités nationales, j'ai reçu cinq (05) responsables d'institutions et autres organes, quarante-neuf (49) délégations des réseaux, Associations et Confédérations, trois (03) structures internes au Parlement, une institution à caractère économique, quatre (04) autorités traditionnelles et responsables religieux et neuf (09) membres des ONG et des particuliers (cf. annexe VI)

1.2- Personnalités étrangères :

Au titre des personnalités étrangères, j'ai reçu quatre (04) ambassadeurs à savoir : l'ambassadeur de l'Afrique du Sud près le Bénin, celui de la Russie, du Maroc et du Koweït. Puis, le Chef de Délégation de l'Union Européenne au Bénin, le Représentant de l'Institut Néerlandais pour la Démocratie Multipartite, une délégation de l'Association « Engageons nous ».

2- Les préoccupations exprimées

2.1- Préoccupations exprimées par les nationaux

Les personnalités et responsables reçus proviennent de milieux politique, social, économique, culturel et scientifique. Les préoccupations exprimées au cours des audiences peuvent être résumées ainsi qu'il suit :

- félicitations au Président de l'Assemblée nationale pour sa brillante élection à la tête du Parlement béninois et engagement ferme à le soutenir pour la réussite de son mandat, présentation de leurs structures ou organisations et leurs objectifs (mission);
- vulgarisation des lois votées ;
- demande d'accompagnement matériel ou financier de l'Assemblée nationale ou de son Président pour la réalisation de leurs activités ou pour leur lancement tout court ;
- invitation du Président de l'Assemblée nationale ou de son représentant à des manifestations organisées par ces personnalités reçues ;
- intervention du Président de l'Assemblée nationale pour la sauvegarde et le renforcement des droits des consommateurs ;
- plaidoyer pour échanger avec les députés sur une synergie et une interaction entre les citoyens et eux, puis solliciter le vote d'une loi sur l'accès du citoyen à l'information publique au Bénin.

2.2- Préoccupations exprimées par les étrangers

Pour ce qui concerne les personnalités étrangères, les préoccupations exprimées ont porté essentiellement sur les points ci-après :

- félicitations personnelles et celles des Institutions représentées au Président de l'Assemblée nationale pour son élection,
- exhortation à continuer à travailler pour la paix, la stabilité des Institutions et pour le renforcement de la démocratie ;
- formation des Groupes Interparlementaires d'Amitié (GIA) dans le cadre de la coopération entre l'Assemblée nationale du Bénin et les parlements des pays concernés ;
- renforcement des liens de coopération entre les peuples ;
- invitation adressée au Président de l'Assemblée nationale à rendre une visite d'amitié aux parlements de leurs pays.

2.3- Les autres activités essentielles du Cabinet du Président

2.3.1- Les activités menées par le groupe de sécurité

Au cours de la période sous revue, le groupe de sécurité de l'Assemblée nationale a été reconstitué.

Au cours de la période allant du mois d'octobre 2019 au mois de mars 2020, ce groupe a accompli avec efficacité ses missions, des missions spécifiques ainsi que le renforcement de l'aptitude de l'ensemble du personnel. Celui-ci a assuré la sécurité du Président de l'Assemblée nationale, des Honorables Députés, de l'institution et de ses annexes. Il a également été sollicité pour assurer la sécurité des Députés lors de certaines manifestations puis dans des milieux

d'insécurité. Ces missions ont été exécutées avec rigueur et professionnalisme à la satisfaction des Députés. Quelques incidents ont néanmoins eu lieu au cours de cette période comme l'embuscade tendue aux éléments d'escorte au cours d'un déplacement. Aucun dommage important n'a été enregistré. Ces situations ont amené le Commandant Militaire à renforcer l'aptitude du personnel.

Plusieurs vagues de formation et de recyclage ont été organisées au profit du personnel d'escorte, des gardes du corps et des personnels de la compagnie. Elles ont eu lieu à la garde républicaine à Cotonou, au sein du groupe de sécurité à Porto-Novo et à l'Ecole Nationale des Officiers de Toffo. Un accent particulier a été mis sur la condition physique, les techniques de tir et les mesures de sûreté.

Ces différentes expériences et formations permettront certainement d'améliorer les prestations des militaires de l'Assemblée nationale au cours des mois à venir.

En outre, le groupe de sécurité a mis en œuvre l'initiative du Président de l'Assemblée Nationale sur la pratique du sport à l'Assemblée nationale. Tous les mercredis soir, une activité sportive impliquant le personnel civil et militaire est organisée sur l'esplanade. Le personnel militaire a aussi intégré l'équipe de football de l'Assemblée nationale et y apporte une contribution remarquable. Il participe efficacement aussi à la mise en œuvre des mesures préconisées par le comité de surveillance et de suivi des mesures relatives à la prévention de la propagation du coronavirus mis en place par le Président de l'Assemblée nationale.

Force disponible et disciplinée, le groupe de sécurité continuera à accomplir ses missions avec le même dévouement au cours de l'année 2020.

2.3.2- Renforcement des activités de communication

Par décision n° 2020-61/AN/PT du 25 février 2020, il a été créé une cellule de communication du Président de l'Assemblée nationale. Ladite cellule, en appui au service de la communication a permis de donner une plus grande visibilité aux activités de l'institution parlementaire et de son président.

2.3.3- Les activités de représentation

Je me suis fait représenter à diverses cérémonies et manifestations
Il s'agit de :

1. la cérémonie de décoration des anciens parlementaires du Bénin à la Grande Chancellerie à Cotonou, le mardi 26 novembre 20219 et à l'Assemblée Générale statutaire de l'Association Nationale des Anciens Parlementaires du Bénin le dimanche 12 décembre 2020 à l'hémicycle ;
2. la soirée de Gala de présentation du vin « le Beaujolais Nouveau », le jeudi 21 novembre 2019 à Cotonou ;
3. la fête du Roi de Belgique, organisée par l'ambassadeur de Belgique à Novotel hôtel de Cotonou, le vendredi 15 novembre 2019 ;
4. la célébration des 25 ans d'existence de l'ONG ALCRER, le 23 décembre 2019 à Cotonou ;

5. la cérémonie officielle de sortie de la promotion 2019 de l'école politique du N.I.M.D à Cotonou ;
6. la cérémonie de lancement des travaux de bitumage de la route RN 36 à Adjarra ;
7. la Soirée de la Conscience et de la Pensée Africaine dans le cadre du « Mois de l'Histoire des Noirs en Afrique » à Abomey-Calavi ;
8. le Colloque national sur les 30 ans de la Conférence des Forces Vives de la Nation de février 1990 à Cotonou ;
9. la célébration de la Journée Internationale de la Femme édition 2020 par le Réseau des Femmes Fonctionnaires Parlementaires (RFFP).

III - DIFFICULTÉS ET PERSPECTIVES

A- Difficultés

1- Difficultés d'ordre organique

Les réels problèmes d'adéquation que pose la décision N° 98–367 portant attributions, organisation et fonctionnement du Secrétariat Général Administratif qui date du 06 août 1998 restent toujours d'actualité. Il importe de rendre ce cadre organique plus performant et l'adapter aux exigences du moment en opérant de profondes réformes auxquelles nous devons nous atteler.

2- Difficultés d'ordre social

Ces difficultés se rapportent essentiellement à la gestion de la couverture sanitaire et le règlement des arriérés de la CNSS. A ce niveau, une commission avait été mise en place à la 7ème législature

afin d'aborder les problèmes liés à la gestion de la couverture sanitaire et de l'assurance retraite des députés. Les résultats des travaux de cette commission présidée par notre collègue Gilbert BANGANA doivent être actualisés et mis en œuvre.

3- Difficultés liées à la bonne gestion des ressources financières

A ma prise de fonction, je me suis rendu compte que les dispositions de la loi 2009-02 portant code des marchés publics en République du Bénin n'ont pas connu d'application à l'Assemblée nationale. De réelles difficultés liées à la passation des marchés publics ont fait jour et se sont réellement imposées à nous.

Ces trois (03) ordres de difficultés abordés supra ont dû être contournés par des approches de solutions.

B- Quelques approches de solutions

Dans le cadre de la réforme organisationnelle, des actions ont été entreprises pour rendre plus dynamiques certaines cellules avec la création en leur sein de divisions.

Ainsi, la Cellule de la Coopération Interparlementaire est désormais dotée de trois (03) divisions. Il en est de même pour la cellule informatique.

Aussi pour répondre à des nécessités de service, certains postes ont été créés. Il s'agit notamment des postes :

- d'Assistant du Secrétaire Général Administratif ;
- d'Assistant du Directeur de Cabinet du Président de l'Assemblée nationale ;

- d’Assistant du Président de l’Assemblée nationale.

Aussi, ai-je envisagé la création d'une nouvelle direction, à l'instar de la pratique dans d'autres parlements, pour s'occuper plus efficacement des questions liées à l'information et à la communication institutionnelle de l'Assemblée nationale.

Mais en dépit de toutes ces initiatives, la problématique de la relecture du Règlement administratif et financier de notre Institution reste entière. Des études très intéressantes ont été entreprises par les législatures antérieures. Il nous faut tout simplement procéder à leur exploitation avec plus de réalisme.

Dans la vision de rendre plus opérationnel le cabinet du Président de l’Assemblée nationale, des nominations de Conseillers Techniques et Chargés de mission ont été effectuées.

L'une des préoccupations et celles du Bureau de la huitième législature est la transparence et la bonne gestion des deniers publics. C’est dans cette optique que des décisions ont été prises pour créer des comités et commission de vérification de la gestion financière de quelques structures.

Il s’agit de la :

- décision n° 2020-53/AN/PT du 14 février 2020 portant création du comité spécial et temporaire chargé de la vérification de la gestion financière de la Mutuelle du Personnel de l’Assemblée Nationale (MuPAN) ;

- décision n° 2020- 54/AN/PT du 14 février 2020 portant création du comité spécial et temporaire chargé de la vérification de la

gestion financière de l'Association Nationale des Anciens Parlementaires du Bénin (AsNAP-Bénin) ;

- décision n° 2020-55/AN/PT du 14 février 2020 portant création du comité spécial et temporaire chargé de la vérification de la gestion financière du Réseau des Journalistes Accrédités au Parlement (ReJAP) ;

- décision n° 2020-58/AN/PT du 14 février 2020 portant création de la commission spéciale et temporaire chargée du contrôle annuel de l'exécution du budget de l'Assemblée nationale, gestion 2019.

Aussi, deux (02) organes chargés de la gestion des marchés publics ont-ils été créés.

Ainsi, l'Assemblée nationale, à l'instar des autres institutions et structures de l'Etat dispose désormais d'une Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) et d'une Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) comme cité plus haut.

Ces quelques réformes entreprises n'ont pas été sans difficultés.

A titre d'exemple, l'installation de ces différents organes de la chaîne de passation des marchés publics à l'Assemblée nationale a rendu plus ou moins difficile le processus d'acquisition de biens et services au sein de l'Institution parlementaire. Le respect des règles nouvellement établies nous engage à une adaptation qui tienne compte du contexte de l'Assemblée nationale.

Ainsi, de nombreux besoins sont restés pour le moment insatisfaits à cause de la mise en œuvre des nouvelles procédures. Les différents

acteurs des marchés publics sont conscients de la situation et les dispositions idoines sont en train d'être prises aux fins qu'il convient.

C - Perspectives

Comme je l'avais souligné dans mon précédent rapport, les défis à relever par la huitième législature sont nombreux et variés.

A cet égard, la réinvention au sein du Parlement d'une éthique et une nouvelle méthode de gestion des intérêts surtout partisans est toujours d'actualité en dépit des efforts en cours. Je continuerai de privilégier l'écoute, la concertation et le consensus. Aussi, dois-je rappeler l'urgence de la relecture du règlement administratif et financier qui prendra en compte les réalités du Parlement. Les manuels de procédure seront élaborés de manière réaliste afin de fixer les responsabilités des uns et des autres et le niveau d'implication de chacun.

Je m'emploierai avec le Bureau et les responsables administratifs et le Syndicat à continuer la lutte implacable contre le clientélisme politique, le retard et l'absentéisme au sein de l'administration parlementaire.

La sécurisation de l'emploi du personnel parlementaire comme je le signalais dans mon précédent rapport, est une œuvre importante à réaliser.

Je poursuivrai avec l'appui du Bureau les efforts d'intensification de nos relations de coopération avec les autres Parlements et Institutions parlementaires, au plan sous régional, régional et international et nos partenaires techniques et financiers. Une attention particulière sera

mise sur la communication et le contact avec nos mandants afin de les informer des activités que nous menons car l'obligation de rendre compte est une des actions essentielles de la huitième législature.

Je voudrais compter sur mes collègues députés pour plus d'initiatives dans l'accomplissement de notre deuxième mission constitutionnelle qu'est le contrôle de l'action gouvernementale. A ce titre, j'invite la Commission des Finances et des Echanges (C2) à exercer ses prérogatives dans leur plénitude et dans leur diversité. Il convient par exemple d'entreprendre des actions dans le domaine du contrôle financier des entreprises publiques et semi-publiques, une mission dévolue à la C2 mais qui reste malheureusement inexpérimentée à ce jour.

CONCLUSION

Au regard de ce qui précède, il ne serait pas exagéré d'affirmer que le Bureau et moi-même appuyés par les membres de la Conférence des Présidents sommes conscients des défis qui sont les nôtres. Quotidiennement, des actes sont posés dans le sens d'une avancée notable de notre institution.

Le processus dans lequel nous nous sommes engagés exige assez d'esprit de responsabilité, de rigueur, de sacrifice et surtout de patience.

L'état dans lequel nous avons trouvé le parlement appelle des réformes courageuses et exigeantes. Certes elles seront douloureuses mais nécessaires si nous voulons hisser notre parlement au rang des institutions respectables.

Je reste convaincu que nous sommes sur la bonne voie et je peux une fois encore compter sur l'ensemble de mes collègues pour la noble mission que le peuple béninois nous a confiée.

Louis Gbèhounou **VLAVONOU**

ANNEXES

ANNEXE I

Point de présence en séances plénières des Députés de la huitième législature pendant la période du 1er octobre 2019 au 31 mars 2020

* * * * * * * * *

N° d'ordre	*Nom et Prénom(s)*	*Présence Plénière*	*Mission à l'extérieur*	*Total présence (**20**)*	*Taux de participation %*
1	**ABIOSSE** Abdou Razack O.	17		17	85
2	**ADEN HOUESSOU** Léon	20		20	100
3	**ADJOVI** Mathieu Gbèblodo	12		12	60
4	**ADOMAHOU** Jérémie	07		07	35
5	**ADOUN** Hilaire	20		20	100
6	**AFFO OBO** Amed Tidjani	15	*** « mission à l'extérieur »: 02plénières**	17	95
7	**AGBODJETE** Hounsa Justin	12		12	60
8	**AGONGBONON** Lambert	14		14	70
9	**AGONKAN** Gildas Habib B.	16		16	80
10	**AGOUA** Assogba Edmond	05		05	25
11	**AGUEMON** Badirou	19		19	95
12	**AHIVOHOZIN** Norbert	20		20	100
13	**AHONOUKOUN** T. Marcelin	15		15	75

14	**AHOUANVOEBLA** Augustin	20		20	100
15	**AHYI** Dédévi Eugénie Chantal	11		11	55
16	**AKE** Natondé	05	*** « mission à l'extérieur »: 02plénières**	07	35
17	**AKIBOU SORÔ** Yaya Worou	18		18	90
18	**AKPOVI** Eustache	19		19	95
19	**ALLADATIN** J-B Orden	16		16	80
20	**ALLOSSOHOUN** K. Richard	14	*** « mission à l'extérieur »: 02 plénières**	16	80
21	**ANANI** Amavi Joseph	16		16	80
22	**ATCHAWE** Dominique Coovi	17		17	85
23	**BABA MOUSSA** Mariama	09		09	45
24	**BABATUNDE** I. Jean-Pièrre	18		18	90
25	**BAGOUDOU** Zakari Adam	13	*** « mission à l'extérieur »: 02 plénières**	15	75
26	**BAKO ARIFARI** Nassirou	08	*** « mission à l'extérieur »: 04 plénières**	12	60
27	**BANGANA** Gilbert	14	*** « mission à l'extérieur »: 04 plénières**	18	90
28	**BIOKOU** David Camille Gbossè	11	*** « mission à l'extérieur »: 02 plénières**	13	65
29	**BISSIRIOU** Eniola Awaou	20		20	100
30	**BOKOVE** Léon	20		20	100
31	**CHABI TALATA** Mariam	20		20	100

32	**CHAOU** Florentin	15		15	75
33	**DAGNIHO** Rosine	09		09	45
34	**DEGLA** Assouan Benoît	17	*** « mission à l'extérieur »: 02 plénières**	19	95
35	**DEMONLE MOKO** Alidou	14	*** « mission à l'extérieur »: 02 plénières**	16	80
36	**GBADAMASSI** Abdel-Kader	12		12	60
37	**GBADAMASSI** Rachidi	10		10	50
38	**GBAHOUNGB**A David	10	*** « mission à l'extérieur »: 01 plénière**	11	55
39	**GBENAMETO** Sèdozan Jonas	20		20	100
40	**GBENONCHI** Gérard	12		12	60
41	**GBENOU** Paulin	16		16	80
42	**GBIAN** Robert	13	*** « mission à l'extérieur »: 02 plénières**	15	75
43	**GOUNOU** S. Abdoulaye	14	*** « mission à l'extérieur »: 01 plénière**	15	75
44	**GUIDI** Euric	20		20	100
45	**HAZOUME** N. Hyppolite	20		20	100
46	**HONFO** Sonagnon Epiphane	18		18	90
47	**HOUDEGBE** Octave Cossi	08		08	40
48	**HOUNGNIBO** Kokou Lucien	12	*** « mission à l'extérieur »: 02 plénières**	14	70
49	**HOUNSA** Victor Mitondji	20		20	100

50	**ISSA** Salifou	00		00	00
51	**KASSA** Dahoga Barthélémy M.	10		10	50
52	**KATE** Sabaî	10		10	20
53	**KOGBLEVI** Délonix Djiméco	20		20	100
54	**KORA GOUNOU** Zimé	19		19	95
55	**KOUWANOU** G. Mathias	12		12	60
56	**MAMA** Sanni	15		15	75
57	**MEDEGAN FAGLA** Sèdami	18	*** « mission à l'extérieur »: 02 plénières**	20	100
58	**MEDEWANOU** K. Ernest S.	15		15	75
59	**MORA SANNI** Saré Malick	15		15	75
60	**N'DA** Antoine N'da	19		19	95
61	**N'OUEMOU** K. Domitien	17		17	85
62	**NOBIME** A. Patrice	18		18	90
63	**NOUTAÏ** Tohouégnon Nestor	14		14	70
64	**OKOUNDE** K. Jean-Eudes	06		06	30
65	**OKOUNLOLA** Biaou A. André	15		15	75
66	**OROU SE GUENE** Yacoubou			19	95
67	**OUSMANE** Ibourahima	14	*** « mission à l'extérieur »: 02 plénières**	16	80

68	**SADO** Nazaire	14	*** « mission à l'extérieur »: 01 plénière**	15	75
69	**SEIBOU** Assan	11	*** « mission à l'extérieur »: 01 plénière**	12	60
70	**SHANOU** Sofiatou Modjisola	20		20	100
71	**SINA OUNINGUI** B. Gounou	05		05	25
72	**SOKPOEKPE** Nathanaël	14		14	70
73	**SOSSOU** Dakpè	16		16	80
74	**TCHOBO** Valère D.	08	*** « mission à l'extérieur »: 02 plénières**	10	50
75	**TOGNI** Cyprien	19		19	95
76	**TOGNIGBAN** Etienne	19		19	95
77	**VLAVONOU** G. Louis	20		20	100
78	**YAHOUEDEHOU** Janvier	12		12	60
79	**YEHOUETOME** Boniface	10		10	50
80	**YEMPABOU** Boundja Jacques	09		09	45
81	**YOMBO** Tchoropa Thomas	14		14	70
82	**YOUSSOUFOU** B. Nouhoume	07	*** « mission à l'extérieur »: 01 plénière**	08	40
83	**ZOUMAROU WALLY** B. Mamoudou	14		14	70
Taux moyen de participation : 73.61%					**6110/83**

**** Nombre de jours de plénières pendant que le député était en mission à l'extérieur***

ANNEXE II PRESENCE DES DEPUTES AUX TRAVAUX EN COMMISSION

COMMISSIONS	MOIS												Taux moyens
	Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		
	Nbre de séances	Taux (%)	Nbre de séances	Taux (%)	Nbre de séances	Taux (%)	Nbre de séances	Taux (%)	Nbre de séances	Taux (%)	Nbre de séances	Taux (%)	
C1	06	85,55	11	86,06	-	-	13	60,51	06	57,77	-	-	72,47
C2	05	79,26	12	85,41	02	81,25	07	78,57	-	-	-	-	81,12
C3	05	75,29	17	60,39	04	47,05	11	40,10	-	-	-	-	55,70
C4	05	77,33	13	81,53	03	66,66	04	48,33	08	68,33	-	-	68,43
C5	05	70,00	14	54,76	05	68,33	08	54,80	03	61,53	-	-	61,88
	26	**77,48**	67	**73,63**	14	**65,82**	43	**56,46**	17	**62,54**			**67,92**

ANNEXE III

PRESENCE DES DEPUTES AUX TRAVAUX EN COMMISSION BUDGETAIRE

COMMISSION BUDGETAIRE	MOIS				Taux moyens
	Novembre		Décembre		
Tous les députés	Nbre de séances 14	Taux (%) 65,49	Nbre de séances 09	Taux (%) 74,12	69,80

ANNEXE IV

1- MISSIONS A L'ETRANGER DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

(Période du 1er octobre 2019 au 31 mars 2020)

TOTAL : 02 Missions

INTITULE DES MISSIONS		
N°	**STATUTAIRES**	**NON STATUTAIRES**
1	141ème Assemblée de l'Union Interparlementaire à Belgrade (SERBIE), 13-17 octobre 2019	Audition parlementaire 2020 au Siège des Nations Unies à New-York (ETATS-UNIS), 15 - 21 février 2020
TOTAL	**01**	**01**

2- MISSIONS DES AUTRES DEPUTES

(Période du 1er octobre 2019 au 31 mars 2020)

TOTAL : 24 missions

N°	LISTE DES MISSIONS	DEPUTES CONCERNES PAR GROUPE PARLEMENTAIRE	
		UNION PROGRESSISTE	**BLOC REPUBLICAIN**
MISSIONS STATUTAIRES : 13			
1	3ème Session ordinaire de la 5ème Législature du Parlement Panafricain à Midrand (AFRIQUE DU SUD), 02-19 octobre 2019	- Justin AGBODJETE - Sèdami Romarique MEDEGAN FAGLA - Jacques YEMPABOU	- Rosine DAGNIHO - Paulin GBENOU

N°	LISTE DES MISSIONS	DEPUTES CONCERNES PAR GROUPE PARLEMENTAIRE	
		UNION PROGRESSISTE	**BLOC REPUBLICAIN**
2	54ème Session de l'Assemblée Parlementaire ACP et aux Réunions intersessions de l'Assemblée Parlementaire Paritaire ACP-UE à Bruxelles (BELGIQUE), 14-17 octobre 2019		Robert GBIAN
3	141ème Assemblée de l'Union Interparlementaire à Belgrade (SERBIE), 13-17 octobre 2019	Dakpè SOSSOU	Mathias KOUWANOU
4	55ème session de l'Assemblée parlementaire ACP et 38ème session l'Assemblée paritaire ACP-UE à Kigali (RWANDA), 14 -21 novembre 2019	David BIOKOU	Robert GBIAN

N°	LISTE DES MISSIONS	DEPUTES CONCERNES PAR GROUPE PARLEMENTAIRE	
		UNION PROGRESSISTE	**BLOC REPUBLICAIN**
5	Réunion du Réseau parlementaire contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme de l'APF à Kinshasa (REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO), 18-19 novembre 2019	Sèdami Romarique MEDEGAN FAGLA	Eniola Awawou BISSIRIOU
6	Deuxième Session Ordinaire 2019 du Parlement de la CEDEAO à Abuja (NIGERIA), 18 novembre - 14 décembre 2019		- David GBAHOUNGBA - Nazaire SADO - Bida Nouhoume YOUSSOUFOU ABDOURAMANI
7	75ème session du Comité Exécutif et à la 42ème Conférence des Présidents d'Assemblées Nationales de l'UPA à Djibouti (DJIBOUTI), du 25 -29 novembre 2019	Yacoubou OROU SE GUENE	Sofiatou SCHANOU AROUNA

N°	LISTE DES MISSIONS	DEPUTES CONCERNES PAR GROUPE PARLEMENTAIRE	
		UNION PROGRESSISTE	**BLOC REPUBLICAIN**
8	Réunion de l'Inter sous-comité du CIP/UEMOA à Bissau (GUINEE-BISSAU), 27 octobre - 02 novembre 2019	- Lucien HOUNGNIBO - Richard ALLOSSOHOUN - Valère TCHOBO	Gilbert BANGANA
9	Réunion du Bureau du CIP/UEMOA à Abidjan (COTE D'IVOIRE), 23 - 29 février 2020	Valère TCHOBO	Janvier YAHOUEDEOU
10	Réunions des Commissions permanentes du Parlement Panafricain à Midrand (AFRIQUE DU SUD), 27 février - 08 mars 2020	- Justin AGBODJETE - Jacques YEMPABOU	- Paulin GBENOU
11	Session inaugurale de la 5ème Législature du Parlement de la CEDEAO à Niamey (NIGER), 07 – 15 mars 2020	- Hyppolite HAZOUME - Sèdami Romarique MEDEGAN FAGLA	- Bida Nouhoume YOUSSOUFOU ABDOURAMANI - Nazaire SADO
MISSIONS NON STATUTAIRES : 11			

N°	LISTE DES MISSIONS	DEPUTES CONCERNES PAR GROUPE PARLEMENTAIRE	
		UNION PROGRESSISTE	**BLOC REPUBLICAIN**
1	2ème Conférence parlementaire sur le Sahel organisée par l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie à New-York (ETATS-UNIS), 14-15 novembre 2019		Assan SEIBOU
2	Forum international de Dakar sur la paix à Dakar (SENEGAL), 18 - 19 novembre 2019		Assan SEIBOU
3	41ème Forum annuel Action Mondiale des Parlementaires à Praia (CAP-VERT), 21-22 novembre 2019		Abdoulaye GOUNOU SALIFOU
4	11ème Réunion des Commissions Parlementaires Africaines de la Santé (NEAPACOH) à Kampala (OUGANDA), du 28 octobre au 01 novembre 2019	Sèdami Romarique MEDEGAN FAGLA	Natondé AKE

N°	LISTE DES MISSIONS	DEPUTES CONCERNES PAR GROUPE PARLEMENTAIRE	
		UNION PROGRESSISTE	**BLOC REPUBLICAIN**
5	Sommet Continental de l'Afrique pour la paix à Niamey (NIGER), du 26 novembre au 1er décembre 2019	- Mariam CHABI TALATA - Domitien K. N'OUEMOU - Richard ALLOSSOHOUN	- Bénoît DEGLA - Gilbert BANGANA - Nassirou BAKO-ARIFARI
6	1ère rencontre de la « Ligue des Parlementaires pour ALQODS » des pays du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest à Rabat (MAROC), 02 -07 décembre 2019		Nassirou ARIFARI BAKO
7	Atelier sur le renforcement du rôle des parlementaires des Etats membres de l'OIF dans le processus de l'Examen Périodique Universel (EPU) à Genève (SUISSE), 10 - 11 décembre 2019	Sèdami Romarique MEDEGAN FAGLA	Sabaï KATE

N°	LISTE DES MISSIONS	DEPUTES CONCERNES PAR GROUPE PARLEMENTAIRE	
		UNION PROGRESSISTE	**BLOC REPUBLICAIN**
8	Session du Comité des droits de l'homme des parlementaires à Genève (SUISSE), 18 - 22 janvier 2020	-	Nassirou ARIFARI BAKO
9	15ème Conférence de l'Union Parlementaire des Etats membres de l'OCI (UPCI) à Ouagadougou (BURKINA-FASO), 29 - 30 janvier 2020	- Amed Tidjani AFFO OBO - Alidou DEMONLE MOKO	- Nassirou BAKO ARIFARI - Ibourahima OUSMANE
10	Sommet mondial sur la "Paix, la sécurité et le développement humain" organisé par la Fédération Universelle de la Paix à Séoul (COREE DU SUD), 02 - 09 février 2020.		- Bénoît DEGLA - Gilbert BANGANA - Adam BAGOUDOU
11	Audition parlementaire 2020 au Siège des Nations Unies à New-York (ETATS-UNIS), 15 - 21 février 2020	Nougbognon Hyppolite HAZOUME	Akambi André OKOUNLOLA-BIAOU
NOMBRE DE DEPUTES		**24**	**33**

N°	LISTE DES MISSIONS	DEPUTES CONCERNES PAR GROUPE PARLEMENTAIRE	
		UNION PROGRESSISTE	**BLOC REPUBLICAIN**
BENEFICIAIRES :			

ANNEXE V

Point des dossiers non encore intégrés dans le logiciel du 01/01 au 31/03/2020

N° d'Ordre	Date	Titre de Paiement	Référence des pièces justificatives	Bénéficiaires	Gestion	Rubriques	Libellé	Montant
1	31/01/2020	CHEQUE BOA N° 0929950 du 31/01/2020	DEC N° 2020-017 du 31/01/2020	LANTONKPODE Béatrice	2020	62.9.9	Paiement de diverses dépenses dans le cadre de la mission de contact et d'information de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) du 1er au 04/02/2020	10 808 550
2	11/03/2020	C/BOA N° 0929982 *du 11/03/2020*	DEC N° 2020-065 du 04/03/2020	AFFOVO M. Juvénal	2020	64.9.9	Organisation des activités prévues au titre de l'année 2020 de l'équipe de football du personnel de l'Assemblée nationale (ASNAT F.C)	3 000 000
3	12/03/2020	C/BOA N° 0929989 *du 12/03/2020*	DEC N° 2020-077 du 12/03/2020	AFFOVO M. Juvénal	2020	62.9.7	Paiement des frais de fonctionnement du comité spécial et temporaire chargé de la vérification de la gestion financière du réseau des Journalistes Accrédités au Parlement (ReJAP)	8 907 750
4	12/03/2020	C/BOA N° 0929990 *du 12/03/2020*	DEC N° 2020-078 du 12/03/2020	AFFOVO M. Juvénal	2020	62.9.7	Paiement des frais de fonctionnement du comité spécial et temporaire chargé de la vérification de la gestion financière de la Mutuelle du Personnel de l'Assemblée nationale (MuPAN)	8 884 125

5	12/03/2020	C/BOA N° 0929991 *du 12/03/2020*	DEC N° 2020-079 du 12/03/2020	AFFOVO M. Juvénal	2020	62.9.7	Paiement des frais de fonctionnement du comité spécial et temporaire chargé de la vérification de la gestion financière de l'Association Nationale des Anciens Parlementaires du Bénin (AsNAP-Bénin)	9 514 000
6	17/03/2020	C/BOA N° 0929999 *du 16/03/2020*	DEC N° 2020-088 du 16/03/2020	GBIAN Robert	2020	62.8.6	Paiement des frais de mission au député GBIAN Robert, Deuxième Vice-Président, dans le cadre de la mission qu'il effectue à Bruxelles (BELGIQUE) du 23 au 26 mars 2020	2 100 000
7	17/03/2020	C/BOA N° 0930000 *du 16/03/2020*	DEC N° 2020-089 du 16/03/2020	GBIAN Robert	2020	62.8.6	Provision pour diverses dépenses au député GBIAN Robert, Deuxième Vice-Président, dans le cadre de la mission qu'il effectue à Bruxelles (BELGIQUE) du 23 au 26 mars 2020	1 000 000
Totaux								**44 214 425**

ANNEXE VI :

PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'EXECUTION DU BUDGET 2019

LES GRANDES MASSES DES CREDITS DU BUDGET 2019

I - DEPENSES REPARTIES	**12 539 323 169**
1) Dépenses réparties du personnel	9 644 471 274
2) Dépenses réparties en achats de biens et services	2 894 851 895
II-DEPENSES NON REPARTIES	**2 156 169 682**
1) Dépenses non réparties en achats de biens et services	2 003 962 571
2) Dépenses non réparties (autres transferts courants)	152 207 111
III- Budget d'Equipement Socio - Administratif (BESA)	**1 056 496 149**
TOTAL	**15 751 989 000**

LES GRANDES MASSES DU DISPONIBLE DU BUDGET 2019 AU 30/09/19

I - DEPENSES REPARTIES	**5 137 181 923**
1) Dépenses réparties du personnel	3 375 647 920
2) Dépenses réparties en achats de biens et services	1 761 534 003
II - DEPENSES NON REPARTIES	**1 092 758 051**
1) Dépenses non réparties en achats de biens et services	922 332 487
2) Dépenses non réparties (autres transferts courants)	170 425 564
III - Budget d'Equipement Socio - Administratif (BESA)	**683 456 500**
TOTAL	**6 913 396 474**

LES GRANDES MASSES DES DEPENSES ENGAGEES DU 01/10/ AU 31/12/19

I - DEPENSES REPARTIES	**2 796 851 320**	
1) Dépenses réparties du personnel	2 052 062 143	
2) Dépenses réparties en achats de biens et services	744 789 177	
II - DEPENSES NON REPARTIES	**722 094 729**	
1) Dépenses non réparties en achats de biens et services	684 488 866	
2) Dépenses non réparties (autres transferts courants)	37 605 863	
III - Budget d'Equipement Socio - Administratif (BESA)	**676 946 523**	
TOTAL	**4 195 892 572**	**Soit 60,69% du crédit disponible au 31/09/2019**

LES GRANDES MASSES DES DEPENSES ENGAGEES DU 01/01 AU 31/12/19

I - DEPENSES REPARTIES	**10 198 992 566**	
1) Dépenses réparties du personnel	8 320 885 497	
2) Dépenses réparties en achats de biens et services	1 878 107 069	
II - DEPENSES NON REPARTIES	**2 081 227 509**	
1) Dépenses non réparties en achats de biens et services	1 969 047 210	
2) Dépenses non réparties (autres transferts courants)	112 180 299	
III - Budget d'Equipement Socio - Administratif (BESA)	**754 265 023**	
TOTAL	**13 034 485 098**	**Soit 82,75% des crédits ouverts pour 2019**

NIVEAU D'ENGAGEMENT DES CREDITS (EN FCFA) DU 01/10 AU 31/12/19

N°	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	I CREDIT INITIAL	II CREDIT REMANIE	III DEPENSES ENGAGEES DU 01/01/AU 30/09/19	IV=II-III CREDIT DISPONIBLE AU 30/09/2019	V DEPENSES ENGAGEES DU 01/10 AU 31/12/19	VI=III+V DEPENSES ENGAGEES DU 01/01/AU 31/12/19	VII=II-VI CREDIT DISPONIBLE AU 31/12/2019	VIII=V:IV TAUX D'ENGAGEMENT DU 01/10 AU 31/12/19	IX=VI:II TAUX D'ENGAGEMENT DU 01/01 AU 31/12/19
I	**Chap 10 11 00 1111 00** **Dépenses réparties** **Chap 10 11 00 1111 00 art 61** **Dépenses du personnel** **Chap 10 11 00 1111 00 art 61 para 1** ***Traitements et salaires**	2 669 290 320	2 669 290 320	1 601 338 695	1 067 951 625	552 303 688	2 153 642 383	515 647 937	51,72	80,68
	Chap 10 11 00 1111 00 art 61 para 3 ***Primes et indemnités**	6 435 742 578	6 435 742 578	4 541 429 814	1 894 312 764	1 144 948 554	5 686 378 368	749 364 210	60,44	88,36
	Chap 10 11 00 1111 00 art 61 para 4 ***Cotisations sociales**	539 438 376	539 438 376	126 054 845	413 383 531	354 809 901	480 864 746	58 573 630	85,83	89,14
	Chap 10 11 00 1111 00 art 62 **Achats de biens et services** **Chap 10 11 00 1111 00 art 62 para 1** ***Fournitures** **Ligne 1 fournitures consommées**	204 000 000	179 000 000	11 206 730	192 793 270	24 583 750	35 790 480	143 209 520	12,75	19,99
	Ligne 6 documentation, abonnements	30 000 000	30 000 000	0	30 000 000	0	0	30 000 000	0,00	0,00
	Ligne 7 frais de carburant et lubrifiants	876 000 000	876 000 000	484 017 500	391 982 500	184 361 500	668 379 000	207 621 000	47,03	76,30
	Chap 101 100 1111 00 art 62 para 2 ***Dépenses d'entretien et de maintenance**	120 000 000	48 550 076	952 790	119 047 210	19 453 204	20 405 994	28 144 082	16,34	42,03

	Chap 10 11 00 1111 00 art 62 para 3 ***Prestations de service**	347 551 895	347 551 895	45 008 600	302 543 295	18 218 013	63 226 613	284 325 282	6,02	18,19
	Chap 10 11 00 1111 00 art 62 para 4 ***Assurances routières**	220 000 000	219 000 000	0	220 000 000	181 703 058	181 703 058	37 296 942	82,59	82,97
	Chap 10 11 00 1111 00 art 62 para 5 ***Electricité,eau,gaz,autres sources d'energie**	120 000 000	162 350 924	113 350 924	6 649 076	48 054 612	161 405 536	945 388	_	99,42
	TOTAL A REPORTER	**11 562 023 169**	**11 506 924 169**	**6 923 359 898**	**4 638 663 271**	2 528 436 280	**9 451 796 178**	**2 055 127 991**		

NIVEAU D'ENGAGEMENT DES CREDITS (EN FCFA) DU 01/10 AU 31/12/19 (suite)

N°	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	I CREDIT INITIAL	II CREDIT REMANIE	III DEPENSES ENGAGEES DU 01/01/AU 30/09/19	IV=II-III CREDIT DISPONIBLE AU 30/09/2019	V DEPENSES ENGAGEES DU 01/10 AU 31/12/19	VI=III+V DEPENSES ENGAGEES DU 01/01/AU 31/12/19	VII=II-VI CREDIT DISPONIBLE AU 31/12/2019	VIII=V:IV TAUX D'ENGAGEMENT DU 01/10 AU 31/12/19	IX=VI:II TAUX D'ENGAGEMENT DU 01/01 AU 31/12/19
	REPORT	**11 562 023 169**	**11 506 924 169**	**6 923 359 898**	**4 638 663 271**	**2 528 436 280**	**9 451 796 178**	**2 055 127 991**		
	Dépenses réparties **Chap 10 11 00 1111 00 art 62 para 6** **Dépenses de communication**	67 000 000	67 000 000	67 260	66 932 740	58 458 385	58 525 645	8 474 355	87,34	87,35
	Chap 10 11 00 1111 00 art 62 para 7 ***loyers et charges locatives**	32 300 000	33 000 000	25 200 000	7 100 000	7 280 000	32 480 000	520 000	_	98,42
	Autres achats de biens et services **Chap 101100111100 art 62 para 9 ligne3** ***Fonds spéciaux**	100 000 000	125 000 000	75 000 000	25 000 000	50 000 000	125 000 000	0	_	100,00
	Chap 10 11 00 1111 00 art 62 para 9 ligne 2 ***Frais de conférence, congrès et séminaire**	50 000 000	40 000 000	2 874 000	47 126 000	0	2 874 000	37 126 000	0,00	7,19
	Chap 10 11 00 1111 00 art 62 para 9 ligne 5 ***Fêtes et cérémonies**	80 000 000	119 399 000	79 399 000	601 000	37 311 160	116 710 160	2 688 840	_	97,75
II	**chap 10 11 00 1111 00 art 62 para 9 ligne 7** ***Enquêtes et contrôles parlementaires**	210 000 000	210 000 000	30 770 000	179 230 000	0	30 770 000	179 230 000	0,00	14,65
	Chap 10 11 00 1111 00 art 62 para 9 ligne 9									

	<u>*Dépenses eventuelles diverses</u>	438 000 000	438 000 000	265 471 088	172 528 912	115 365 495	380 836 583	57 163 417	66,87	86,95
	Chap 10 1000 1111 00 **<u>*Dépenses non réparties</u>** **Chap 10 1000 1111 00 art 61** **<u>Dépenses du personnel</u>**	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM
	Chap 10 1000 1111 00 art 62 **<u>Achats de biens et services</u>** **Chap 10 1000 111100 art 62 para 2 ligne 9** **<u>*Travaux d'entretien et de maintenance</u>**	449 391 831	207 589 733	108 534 233	340 857 598	98 377 014	206 911 247	678 486	28,86	99,67
	Chap 10 1000 1111 00 art 62 para 4 ligne 2 **<u>*Frais d'assurance au profit des autorités politiques</u>** **<u>et du Personnel Administratif</u>**	621 999 000	684 612 467	450 496 240	171 502 760	229 395 004	679 891 244	4 721 223	_	99,31
	TOTAL A REPORTER	**13 610 714 000**	**13 431 525 369**	**7 961 171 719**	**5 649 542 281**	**3 124 623 338**	**11 085 795 057**	**2 345 730 312**		

NIVEAU D'ENGAGEMENT DES CREDITS (EN FCFA) DU 01/10 AU 31/12/19 (Fin)

N°	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	I CREDIT INITIAL	II CREDIT REMANIE	III DEPENSES ENGAGEES DU 01/01/AU 30/09/19	IV=II-III CREDIT DISPONIBLE AU 30/09/2019	V DEPENSES ENGAGEES DU 01/10 AU 31/12/19	VI=III+V DEPENSES ENGAGEES DU 01/01/AU 31/12/19	VII=II-VI CREDIT DISPONIBLE AU 31/12/2019	VIII=V:IV TAUX D'ENGAGEMENT DU 01/10 AU 31/12/19	IX=VI:II TAUX D'ENGAGEMENT DU 01/01 AU 31/12/19
	REPORT	**13 610 714 000**	**13 431 525 369**	**7 961 171 719**	**5 649 542 281**	3 124 623 338	11 085 795 057	2 345 730 312		
	Chap 10 1000 1111 00 art 62 para 8 ***Frais de transport et de mission** **Ligne 1 frais de transport à l'intérieur**	37 500 000	37 285 556	37 285 556	214 444	0	37 285 556	0	_	100,00
	Ligne 2 frais de transport à l'extérieur	260 000 000	368 139 815	252 139 815	7 860 185	111 320 174	363 459 989	4 679 826	_	98,73
	Ligne 6 indemnités de misson à l'extérieur	260 000 000	260 000 000	184 767 500	75 232 500	56 600 000	241 367 500	18 632 500	75,23	92,83
	Ligne 7 indemnités de mission à l'intérieur	370 000 000	446 335 000	251 335 000	118 665 000	188 796 674	440 131 674	6 203 326	_	98,61
	Ligne 9 mission parlementaire d'information des populations	208 000 000	0	0	208 000 000	0	0	0	_	
III	**Chap 10 10001111 00 art 64 para 5** ***Autres transferts courants** **Ligne 2 contribution aux organismes internationaux**	40 000 000	25 000 000	983 936	39 016 064	18 506 863	19 490 799	5 509 201	47,43	77,96
	Ligne 3 contribution de l'AN aux projets	34 000 000	24 000 000	0	34 000 000	0	0	24 000 000	0,00	0,00
	Ligne 9 autres contributions de l'AN	171 000 000	103 207 111	73 590 500	97 409 500	19 099 000	92 689 500	10 517 611	19,61	89,81
	Chap 10 1000 2111 00 art 24 **Acquisitions et grosses réparations (BESA)**									

	Chap 10 1000 2111 00 art 24 para 1 ***Matériel et mobilier de logement et de bureau**	0	50 577 649	0	0	34 846 523	34 846 523	15 731 126	_	68,90
	chap 10 1000 2111 00 art 24 para 3 ***Matériel roulant**	575 000 000	813 000 000	0	575 000 000	528 912 000	528 912 000	284 088 000	91,98	65,06
	Chap 10 1000 2111 00 art 24 para 8 ***Autres acquisitions de biens**	185 775 000	192 918 500	77 318 500	108 456 500	113 188 000	190 506 500	2 412 000	_	98,75
	TOTAL	**15 751 989 000**	**15 751 989 000**	**8 838 592 526**	**6 913 396 474**	**4 195 892 572**	**13 034 485 098**	**2 717 503 902**	**60,69**	**82,75**

PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'EXECUTION DU BUDGET 2020

LES GRANDES MASSES DES CREDITS DU BUDGET 2020

I - ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE (Dépenses réparties)	**11 745 704 495**
1) Depenses de personnel	10 040 084 495
2) Achats de biens et services	1 705 620 000
II - CHARGES COMMUNES (Dépenses non réparties)	**1 829 999 869**
1) Achats de biens et services	1 564 999 869
2) Autres transferts courants	265 000 000
III - EQUIPEMENT SOCIO-ADMINISTRATIF (Budget d'Equipement Socio - Administratif (BESA))	**353 045 516**
1) Acquisitions et grosses reparations du materiel et mobilier	353 045 516
TOTAL	**13 928 749 880**

LES GRANDES MASSES DES DEPENSES ENGAGEES DU 01/01/2020 AU 31/03/2020

I - ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE (Dépenses réparties)	**2 547 077 527**
1) Depenses de personnel	2 239 911 511
2) Achats de biens et services	307 166 016
II - CHARGES COMMUNES (Dépenses non réparties)	**121 595 475**
1) Achats de biens et services	95 070 475
2) Autres transferts courants	26 525 000
III - EQUIPEMENT SOCIO-ADMINISTRATIF (Budget d'Equipement Socio - Administratif (BESA))	**29 570 000**
1) Acquisitions et grosses reparations du materiel et mobilier	29 570 000
TOTAL	**2 698 243 002**

soit 19.37% des crédits ouverts pour 2020

SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES DU 01/01 AU 31/03/2020

Nomenclature budgétaire	Libellé	Crédit Initial	Credit Remanie	Engagement	Titres émis	Titres ordonnancés	Titres payés	Disponible	Taux (%)
001	**DOTATION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE**	**13 928 749 880**	**13 928 749 880**	**2 698 243 002**	**2 623 488 584**	**2 534 070 284**	**2 532 156 764**	**11 230 506 878**	**19.37**
110011110	**ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE**	**11 745 704 495**	**11 745 704 495**	**2 547 077 527**	**2 501 893 109**	**2 463 238 684**	**2 461 325 164**	**9 198 626 968**	**21.69**
Art 61	**DEPENSES DE PERSONNEL**	**10 040 084 495**	**10 040 084 495**	**2 239 911 511**	**2 239 911 511**	**0**	**2 239 911 511**	**7 800 172 984**	**22.31**
611	TRAITEMENTS ET SALAIRES	0	1 166 981 074	488 137 518	488 137 518	488 137 518	488 137 518	678 843 556	41.83
6111	TRAITEMENTS DE BASE	681 982 322	0	0	0	0	0	0	0
6112	SALAIRES DE BASE	484 998 752	0	0	0	0	0	0	0
613	PRIMES & INDEMNITES	0	8 351 935 859	1 723 905 495	1 723 905 495	1 723 905 495	1 723 905 495	6 628 030 364	20.64
6131	INDEMNITES	4 245 040 487	0	0	0	0	0	0	0
6132	PRIMES	4 106 895 372	0	0	0	0	0	0	0
614	COTISATIONS SOCIALES	0	521 167 562	27 868 498	27 868 498	27 868 498	27 868 498	493 299 064	5.35
6141	COTISATIONS SOCIALES DES PERSONNELS SOUS STATUT (FNRB)	1 926 403	0	0	0	0	0	0	0
6142	COTISATIONS SOCIALES DES PERSONNELS HORS STATUT (OBSS)	220 441 159	0	0	0	0	0	0	0
6149	COTISATIONS SOCIALES NON VENTILEES	298 800 000	0	0	0	0	0	0	0
Art 62	**ACHATS DE BIENS ET SERVICES**	**1 705 620 000**	**1 705 620 000**	**307 166 016**	**261 981 598**	**0**	**221 413 653**	**1 398 453 984**	**18.01**
6211	FOURNITURES CONSOMMEES	100 000 000	100 000 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	96 500 000	3.5
6216	DOCUMENTATIONS,ABONNEMENTS,AGENCE DE PRESSE	30 000 000	30 000 000	0	0	0	0	30 000 000	0
6217	FRAIS DE CARBURANTS & LUBRIFIANTS	681 320 000	681 320 000	153 081 153	153 081 153	153 081 153	153 081 153	528 238 847	22.47
622	DEPENSES D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE	60 000 000	60 000 000	0	0	0	0	60 000 000	0
623	PRESTATIONS DE SERVICES	59 000 000	59 000 000	3 887 660	540 000	0	0	55 112 340	6.59
624	ASSURANCES	120 000 000	120 000 000	0	0	0	0	120 000 000	0
625	ELECTRICITE,EAU,GAZ,AUTRES SOURCES D'ENERGIE	90 000 000	90 000 000	36 736 698	1 500 000	1 500 000	1 500 000	53 263 302	40.82
626	DEPENSES DE COMMUNICATION	20 000 000	20 000 000	6 600 060	0	0	0	13 399 940	33
627	LOYERS ET CHARGES LOCATIVES	32 300 000	32 300 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	26 300 000	18.58

Nomenclature budgétaire	Libellé	Crédit Initial	Credit Remanie	Engagement	Titres émis	Titres ordonnancés	Titres payés	Disponible	Taux (%)
6295	FOIRES,FETES ET CEREMONIES	10 000 000	10 000 000	0	0	0	0	10 000 000	0
6297	ENQUETES,VERIFICATIONS,CONTROLES	200 000 000	200 000 000	27 305 875	27 305 875	0	0	172 694 125	13.65
6299	DEPENSES EVENTUELLES DIVERSES	303 000 000	303 000 000	70 054 570	70 054 570	59 246 020	57 332 500	232 945 430	23.12
100011110	**CHARGES COMMUNES**	**1 829 999 869**	**1 829 999 869**	**121 595 475**	**121 595 475**	**70 831 600**	**70 831 600**	**1 708 404 394**	**6.64**
Art 62	**ACHATS DE BIENS ET SERVICES**	**1 564 999 869**	**1 564 999 869**	**95 070 475**	**95 070 475**	**0**	**59 306 600**	**1 469 929 394**	**6.07**
6229	TRAVAUX DIVERS D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE	124 999 869	124 999 869	30 968 875	30 968 875	0	0	94 030 994	24.78
6242	FRAIS D'ASSURANCES AU PROFIT DES AUTORITES POLITIQUES ET ADMINIS	600 000 000	600 000 000	0	0	0	0	600 000 000	0
6281	FRAIS DE TRANSPORT A L'INTERIEUR	20 000 000	20 000 000	0	0	0	0	20 000 000	0
6282	FRAIS DE TRANSPORT A L'EXTERIEUR: MISSION	260 000 000	260 000 000	16 801 600	16 801 600	16 801 600	16 801 600	243 198 400	6.46
6286	INDEMNITE DE MISSION A L'EXTERIEUR	280 000 000	280 000 000	46 980 000	46 980 000	42 385 000	42 385 000	233 020 000	16.78
6287	INDEMNITE DE MISSION A L'INTERIEUR	280 000 000	280 000 000	320 000	320 000	120 000	120 000	279 680 000	0.11
Art 64	**AUTRES TRANSFERTS COURANTS**	**265 000 000**	**265 000 000**	**26 525 000**	**26 525 000**	**0**	**11 525 000**	**238 475 000**	**10.01**
6452	CONTRIBUTIONS AUX ORGANISATIONS INTERNATIONALES	40 000 000	40 000 000	0	0	0	0	40 000 000	0
64523	CONTRIBUTION AUX PROJETS	64 000 000	64 000 000	12 000 000	12 000 000	0	0	52 000 000	18.75
6499	AUTRES TRANSFERTS COURANTS	161 000 000	161 000 000	14 525 000	14 525 000	11 525 000	11 525 000	146 475 000	9.02
100021110	**EQUIPEMENT SOCIO-ADMINISTRATIF**	**353 045 516**	**353 045 516**	**29 570 000**	**0**	**0**	**0**	**323 475 516**	**8.38**
Art 24	**ACQUISITIONS ET GROSSES REPARATIONS DU MATERIEL ET MOBILIER**	**353 045 516**	**353 045 516**	**29 570 000**	**0**	**0**	**0**	**323 475 516**	**8.38**
241	MOBILIER ET MATERIEL DE LOGEMENT ET DE BUREAU (AUTRES QU'INFOR	31 025 000	31 025 000	0	0	0	0	31 025 000	0
243	MATERIEL DE TRANSPORT DE SERVICE ET DE FONCTION	221 000 000	221 000 000	0	0	0	0	221 000 000	0
248	MEUBLES-ACQUISITIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	101 020 516	101 020 516	29 570 000	0	0	0	71 450 516	29.27
TOTAL		**13 928 749 880**	**13 928 749 880**	**2 698 243 002**	**2 623 488 584**	**2 534 070 284**	**2 532 156 764**	**11 230 506 878**	**19,37**

ANNEXE VII

Les personnalités reçues en audience par le Président de l'Assemblée nationale

A - Personnalités nationales :

1- Responsables d'Institutions ou de Structures d'Etat

1. Directeur de cabinet militaire du Président de la République ;
2. Maire intérimaire de la ville de Cotonou ;
3. Maire de la ville de Porto-Novo ;
4. Ambassadeur du Bénin près le Maroc ;
5. Médiateur de la République.

2- Les Réseaux, Associations et Confédérations

1. Président du comité d'organisation du Festival des arts et des cultures de la commune de Pobè ;
2. Bureau des Sages et des Jeunes du quartier Ouando-Klékanmè ;
3. Bureau du Comité de santé et de la zone sanitaire Sakété Ifangni ;
4. Collectif des responsables média partenaires de l'Assemblée nationale ;
5. Groupe Gohoun Atè de Porto Novo ;
6. Collectif des infirmiers, sages-femmes, techniciens de laboratoire à la retraite avant le 16 avril 2009 ;
7. Association des créateurs de mode du Bénin ;
8. Association de lutte contre le racisme, l'ethnocentrisme et le régionalisme ;
9. Secrétaire général des zémidjans du Bénin et Président des sètho xla du Littoral ;

10. Conseil National du Patronat de la Presse et de l'Audiovisuel
11. Collectif des enseignants recalés à l'issue de l'évaluation diagnostique des 24 août et 07 septembre 2019 ;
12. Présidente du Réseau des Femmes fonctionnaires parlementaires du Bénin ;
13. Président du Groupe Gohoun Ako ;
14. Président du Collectif des Houédouto ;
15. Représentants des ressortissants de l'arrondissement de Tchaada, Commune d'Ifangni ;
16. Présidente du Réseau des Spécialistes de Beauté ;
17. Président de l'Association « dialyse-vie » du Bénin ;
18. Président du Comité d'organisation de « Bienvenue 2020 » ;
19. Présidente de l'association sportive modèle section handball ;
20. Collectif des enseignants du ministère des enseignements ; secondaire, technique et de la formation professionnelle, titulaires du doctorat ;
21. Président de l'Union nationale des producteurs de cacao du Bénin ;
22. Ensemble culturel et polyphonique « la symphonie du Bénin » ;
23. Président exécutif de la Fédération des Conducteurs taxi-moto de l'Ouémé Plateau ;
24. Président du Consortium « Touristes par millions » ;
25. Association des Ambassadeurs et Ministres Plénipotentiaires du Bénin à la retraite ;
26. Consortium des Consultants Indépendants ;
27. Coordonnateur du Comité de Mobilisation pour la Paix ;
28. Présidente de l'Association « AHOVI KUNKAN » ;

29. Présidente nationale de l'Association béninoise pour la promotion de la famille ;
30. Présidente de l'ONG planning familial naturel par la glaire cervicale ;
31. Association nationale des anciens parlementaires du Bénin ;
32. Association des fonctionnaires parlementaires retraités du Bénin ;
33. Amicale des retraités des douanes béninoises section 2 (Ouémé-Plateau) ;
34. Association des pêcheurs sèto-Xwla du Littoral-Djowamon Wanyinna ;
35. Elèves officiers de l'Ecole Nationale des Douanes ;
36. Vice-présidente de la Plateforme des organisations de protection et de défense des intérêts des personnes de troisième âge ;
37. Représentants du Haut conseil des béninois de l'extérieur ;
38. Association internationale « mémoire et partage » ;
39. Bureau du comité d'organisation de la fête Tê-Agbanlinxwe ;
40. Représentants de l'Association pour la Sensibilisation, la Promotion et la Défense des Droits Humains ;
41. Représentants de "West Africa Network for Peace building" (WANEP BENIN);
42. Représentants de l'Association « THINK TANK »
43. Monsieur Abdel Aziz YARO, Président du comité local de la Croix Rouge de Porto-Novo ;
44. Christian HOUEGNANFODE, le Jeune Maire d'Ifangni ;

45. Monsieur Serge P. E. AYADJI et les représentants du projet NeCIL;
46. Délégation de la coordination Union Progressiste de Porto-Novo ;
47. Madame Yèsidatou AMINOU, Présidente nationale de la JCI Bénin ;
48. Monsieur Clotaire A. OLOIHIDE, commissaire général de l'Association des scouts catholiques du Bénin ;
49. Monsieur Francis MIHAMI, Président du Conseil National de l'ASGAB.

3- Les Structures internes au Parlement

1. Délégué du Contrôle des marchés publics de l'Assemblée nationale ;
2. Messieurs Bernadin AIOU (huissier parlementaire) et Marcel Bidouzo ;
3. Equipe de football du personnel de l'Assemblée nationale.

4- Les Autorités traditionnelles et responsables religieux

1. Sa Majesté le roi d'Ifangni ;
2. Sa Majesté le roi Guidimandjègbè de Lachè ;
3. Son Eminence Rév Dr Kponjesu Amos HOUNSA, Présidente de l'Eglise Protestante Méthodiste du Bénin ;
4. Chef traditionnel HOUNNON de LOKOKOUKOU.

5- Les institutions à caractère économique

1. Président de la Confédération Nationale des Employeurs du Bénin.

6- Les ONG et les particuliers

1. Monsieur KINWATONOU Antoine ;
2. Monsieur GOVOEYI Hervé, Directeur de l'Ets « FENOU BENIN IMMO BTP SERVICES » ;
3. Monsieur TOGBOE Roger, fonctionnaire de la Police Républicaine ;
4. Monsieur SEZAN Rodrigue, cinéaste ;
5. Monsieur ALLOSSOUKPO Eugène, doctorant en sciences de l'information ;
6. Monsieur AKONDE Donatien, technicien supérieur en ophtalmologie ;
7. Monsieur SEGBEMON Alexis, réalisateur à l'ORTB ;
8. Monsieur HOUNGBEDJI Donatien alias "CHEVINAAR", promoteur et conservateur du village des remèdes ;
9. Monsieur MEDEDJI Patrice Dieudonné, Président du conseil de gestion du programme infotech ONG « tous à l'école du numérique ».

B -Personnalités étrangères :

1- Les Chancelleries et Personnalités étrangères

1. Ambassadeur d'Afrique du Sud près le Bénin ;

2. Ambassadeur de la Fédération de Russie près le Bénin ;
3. Ambassadeur du Koweït prés le Bénin ;
4. Ambassadeur du Royaume du Maroc près le Bénin.

2- Les Représentants d'organisations ou institutions étrangères

1. Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Bénin ;
2. Institut Néerlandais pour la Démocratie Multipartite ;
3. Délégation de l'Association « Engageons nous ».